



HAL
open science

Les tensions entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs au travers des paratextes de leurs traités médicaux aux XVIIe et XVIIIe siècles

Ludivine Perret

► **To cite this version:**

Ludivine Perret. Les tensions entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs au travers des paratextes de leurs traités médicaux aux XVIIe et XVIIIe siècles. Histoire. 2019. dumas-02497050

HAL Id: dumas-02497050

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02497050v1>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Les tensions entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs au travers des paratextes de leurs traités médicaux aux XVIIe et XVIIIe siècles

PRESENTE PAR : LUDIVINE PERRET

DIRECTEUR DE RECHERCHE : ANNE BEROUJON



Année universitaire 2018 – 2019

**Les tensions entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs au
travers des paratextes de leurs traités médicaux aux XVII^e et
XVIII^e siècles**

Présenté par Ludivine Perret

Sous la direction de Anne Béroujon

Mémoire de Master 1 Histoire appliquée : société, environnement, territoires

L'Université de Grenoble n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Image en couverture : Bosse Abraham (1602-1676), graveur, *Le mariage à la ville : l'accouchement*, 1633, estampe, Rennes, Musée des Beaux-Arts.

Remerciements

J'exprime mes sentiments les plus sincères à madame Anne Béroujon, pour avoir accepté de diriger ce mémoire, et pour m'avoir apporté de précieux conseils aussi bien sur le plan de la recherche que celui de la rédaction.

Je remercie également, mon employeur Enki Chatin, pour m'avoir accordé des jours de congé supplémentaires afin que je puisse réaliser ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mon fiancé pour sa patience, sa positivité et son soutien sans faille.

SOMMAIRE

Introduction	5
I. Sages-femmes et chirurgiens accoucheurs : entre alliances et affrontements	16
A. DE LEGITIMES PROFESSIONNELS DE LA NAISSANCE	16
1. <i>Le parcours de la sage-femme et du chirurgien</i>	16
2. <i>La mise en valeur des auteurs dans les pages de titre</i>	18
3. <i>La mise en valeur des auteurs dans les avis au lecteur, avant-propos et introduction</i>	22
B. DES ILLUSTRÉS PROTECTEURS.....	27
1. <i>Les dédicaces des sages-femmes</i>	27
2. <i>Les dédicaces des chirurgiens accoucheurs</i>	31
C. UNIONS ET QUERELLES ENTRE LES DIFFÉRENTES PROFESSIONS.....	37
1. <i>Sages-femmes et chirurgiens unis contre l'amateurisme des matrones et autres charlatans</i>	37
2. <i>Approbations et critiques entre sages-femmes et chirurgiens</i>	43
II. Des ouvrages de connaissance et de pratique adaptés à leur public et à leur époque	47
A. LE LIVRE COMME REFLET DE LA PROFESSION.....	47
1. <i>Longueur et accessibilité de l'ouvrage</i>	47
2. <i>L'objet livre</i>	52
B. DES OUVRAGES A SUCCES	55
1. <i>Des imprimeurs-libraires spécialisés et communs aux deux professions</i>	55
2. <i>De nombreuses rééditions</i>	57
3. <i>L'utilisation du latin et de la langue vernaculaire</i>	63
C. DES MANUELS A LA CONQUÊTE DU CORPS	66
1. <i>La précision par la description, visible dans les tables des matières et marginalia</i>	66
2. <i>Un corps fascinant et terrifiant</i>	74
Conclusion	76

Les femmes donnent la vie. Si ce constat est vieux comme le monde, il n'en reste pas moins un sujet source de préoccupations, de craintes, d'angoisses mais aussi de joie et d'espoir, tant il est le fondement même de notre existence. A l'époque moderne, l'accouchement est une « affaire de femme » et un évènement important dans une communauté. Les autres femmes du voisinage et de la famille sont souvent présentes lors de cet évènement, en guise de soutien physique, moral et d'intendance, même s'il n'est pas toujours d'une grande aide. Ces femmes, mariées et ayant pour la plupart déjà eu à traverser cette épreuve, organisent la naissance en préparant du linge, de l'eau chaude, obstruant toutes sources de courant d'air, dispensant leurs conseils et disposant des amulettes permettant la descente de l'enfant ou encore d'éloigner tout esprit malfaisant. Ce genre de tradition communautaire perdure puisqu'une grande partie des femmes ne disposent pas de véritable aide médicale. En effet, la population française aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles est majoritairement rurale et de fortes disparités existent entre les régions. Selon Jacques Gélis, en 1786, 121 accoucheuses sont répertoriées à Limoges, dont 82 matrones et 39 sages-femmes, alors qu'à Nancy, leur nombre s'élève à 1284, dont 863 matrones et 421 sages-femmes¹. De plus, quérir les soins d'un chirurgien accoucheur est le privilège des plus aisés. De ce fait, durant cette période, beaucoup de femmes donnent naissance sans réelle assistance médicale du fait de l'isolement ou du manque de moyen. Le recours aux matrones est donc fréquent. Ces femmes sont choisies par la communauté et approuvées par l'Église, pour leurs bonnes mœurs, leur expérience en tant que mère et en tant qu'accoucheuses. Sans formation spécifique autre que l'expérience, elles sont toutefois habilitées à dispenser les premiers gestes du baptême afin que le nouveau-né ne risque pas les limbes en cas de décès prématuré. Principalement rémunérées en nature et bénéficiant de la confiance des villageoises, les matrones sont très sollicitées. Néanmoins, deux figures s'imposent progressivement dans l'univers obstétrical en plein essor, celles de la sages-femmes et du chirurgien accoucheur.

Depuis Ambroise Paré, davantage d'hommes, des médecins et des chirurgiens, s'intéressent à l'art de l'accouchement et c'est à partir du milieu du XVII^{ème} siècle que ces

¹ Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du royaume » », Annales de démographie historique, 1980. La démographie avant les démographes (1500-1670), pp.299-343.

derniers sont appelés plus fréquemment auprès des dames urbaines en couche. Les risques de chute démographique inquiètent, l'intérêt pour la science s'accroît et le métier de chirurgien parvient de mieux en mieux à se faire reconnaître. L'Académie royale de chirurgie est d'ailleurs créée en 1748. Dans ce climat, le besoin d'une meilleure prise en charge des femmes et des nouveau-nés pendant les couches se fait sentir. En 1728, la faculté de médecine de Strasbourg ouvre un cours particulier en obstétrique, imité par Paris en 1745. En 1749, le collège de chirurgie de Paris crée une chair d'accouchement, confiée à Lapeyronie, qui dispose d'une meilleure pédagogie ainsi qu'un matériel plus adapté qu'à la faculté de médecine². Entre 1760 et 1790, environ 10 000 sages-femmes sont formées à l'Hôtel-Dieu de Paris pour exercer dans les campagnes et ainsi enrayer la surmortalité infantile. L'une d'entre elles, Madame du Coudray, brevetée et pensionnée par le Roi, forme durant plusieurs décennies les nouvelles élèves grâce à un outil de son invention appelé la « machine » ou « fantôme obstétrique ». Ce mannequin reproduisant l'ensemble des os du bassin, des organes et le bébé pendant l'accouchement, permet une approche beaucoup plus pédagogique et accessible pour les jeunes élèves. C'est la « méthode du Coudray »³. Une rivalité s'installe alors entre les matrones, vestiges d'une très longue tradition, les sages-femmes et des accoucheurs, symboles de sciences et de savoirs. Si les sages-femmes et les accoucheurs semblent avoir pour objectif commun de pallier l'ignorance, parfois mortelle, des matrones, l'entente entre ces deux corps de métier n'est pas toujours cordiale. Tout au long des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ces derniers ont publié des ouvrages sur l'accouchement, sous la forme de manuels, de traités et descriptions anatomiques. En reprenant d'anciennes théories ou en présentant de nouvelles, ces professionnels tentent d'expliquer les démarches à suivre suivant chaque situation dans le but du meilleur dénouement possible, pour la mère et l'enfant. Ces ouvrages se multiplient durant la seconde partie du XVIII^{ème} siècle car la période est propice aux débats autour de nouvelles techniques, comme celle de la césarienne ou l'utilisation d'outils comme le forceps. Ainsi, diverses réflexions sont publiées en dehors des manuels et ces derniers se voient régulièrement réédités et complétés parfois par

² Jean-Noël Biraben, « Le médecin et l'enfant au XVIII^e siècle. Aperçu sur la pédiatrie au XVIII^e siècle. » *Annales de démographie historique*, 1973, pp.215-223.

³ Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du royaume » », *Annales de démographie historique*, 1980. *La démographie avant les démographes (1500-1670)*, pp.299-343.

plusieurs volumes. Même s'ils sont plus nombreux à paraître à la fin de la période étudiée, les écrits des sages-femmes restent moins nombreux que ceux des chirurgiens. Rappelons que le domaine du débat public n'est pas particulièrement disposé à accueillir des femmes et que ces dernières reçoivent une éducation différenciée des hommes. De fait, ces traités médicaux permettent d'étudier le traitement différencié des accouchements par deux genres et deux corps de métier distincts.

La période la plus prolifique en termes de travaux sur l'histoire de la naissance, de l'accouchement et des nouveau-nés semble correspondre aux décennies de 1970 et 1980. En effet, c'est durant cette période que les historiens anthropologues paraissent s'être le plus penchés sur le sujet. Les principaux ouvrages de référence, encore aujourd'hui, sont ceux de Jacques Gélis avec *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne (XVI-XIX^{ème} siècle)*⁴ en 1984, *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*⁵ en 1988 ou encore, *Accoucheur de campagne sous le Roi-Soleil. Le traité des accouchements de G. Mousquet de La Motte*⁶ en 1989, ainsi que ceux de Mireille Laget comme *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*⁷ en 1982. Les publications de Marie-France Morel, spécialiste de la naissance et de la petite enfance, *Naître à la maison*⁸, d'Adeline Gargam spécialiste en histoire des mentalités et du genre, « Paroles de sages-femmes, réflexions sur la condition des femmes en obstétrique dans la France des Lumières⁹ », et de Jean-Noël Biraben, médecin et démographe, « Le médecin et l'enfant au XVIII^{ème} siècle, aperçu de la pédiatrie au XVIII^{ème} siècle¹⁰ », ont également de l'importance. Toutefois, ces travaux, qui ont

⁴ Jacques Gélis, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVIe-XIXe siècle*, Fayard, 1984.

⁵ Jacques Gélis, *La sage-femme ou le médecin, une nouvelle conception de la vie*, Fayard, 1988.

⁶ Jacques Gélis, *Accoucheur de campagne sous le Roi Soleil. Le traité des accouchements de G. Mousquet de la Motte*, Imago, 1989.

⁷ Mireille Laget, *Naissances : l'accouchement avant l'âge de la clinique*, Seuil, 1982.

⁸ Marie-France Morel, *Naître à la maison*, 1001 bb, Erès, 2016.

⁹ Adeline Gargam, « Paroles de sages-femmes. Réflexions sur la condition des femmes en obstétrique dans la France des Lumières (1677-1800) », *La condition des femmes dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Lumières (n°24), 2016.

¹⁰ Jean-Noël Biraben, « Le médecin et l'enfant au XVIII^e siècle. Aperçu de la pédiatrie au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 215-223.

fait le point sur les théories médicales de l'époque moderne, sont restés à la lisière des conflits culturels et intellectuels se jouant au sein des ouvrages étudiés. Aujourd'hui, en France, depuis une vingtaine d'années, les travaux d'histoire du genre se sont multipliés mais l'orientation des études est plus portée sur la parentalité et ses représentations que sur la façon de donner naissance, puisque ceci a déjà largement été étudié. Ainsi, Scarlett Beauvalet-Boutouyrie avec *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIIIe siècle)*¹¹ en 2003 et *Les écrits du for privé*¹² en 2014, puis, Martine Sagaert et Yvonne Knibiehler avec *Les mots des mères du XVII^{ème} siècle à nos jours*¹³ en 2016, peuvent être légitimement citées.

Étudier les traités médicaux sur l'art de l'accouchement regroupe plusieurs champs d'étude de l'Histoire. En effet, cela croise l'histoire du livre, l'histoire de la médecine et l'histoire du genre.

L'histoire des femmes étudiée durant la fin du XX^{ème} siècle fait état de la place de celles-ci dans la société, leurs rôles et leurs actions. Historiquement, les femmes importantes le sont pour leur vertu, leur rôle d'épouse ou celui de mère. Puisque ce sont dans ces domaines qu'elles étaient censées s'épanouir et s'accomplir, il n'est guère étonnant que les historiens, qui furent en majorité des hommes, aient mis les lauréates en avant, bien qu'elles soient toutefois peu nombreuses. L'histoire des femmes est par définition centrée exclusivement sur les femmes, de manière assez descriptive et excluant les hommes. Il n'y a donc que peu d'analyse transversale, autre que le rapport dominant/dominé. Dans les années 1970/1980, aux États-Unis, l'histoire des femmes prend un autre visage, pour se tourner vers le *gender*, le genre. Il n'est plus question d'étudier la vie des femmes d'autrefois mais les constructions sociales et les schémas découlant des relations entre les hommes et les femmes. L'analyse de la répartition des tâches sociétales en fonction du sexe se fait progressivement. Les femmes devaient soigner, éduquer, gérer l'intendance de la maison,

¹¹ Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIIIe siècle)*, Belin, 2003.

¹² Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, « Les couples séparés à Paris au XVIIIe siècle », *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Age à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, J-P. Bardet, E. Arnoul, F-J. Ruggiu dir., Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 267-282.

¹³ Martine Sagaert, Yvonne Knibiehler, *Les mots des mères du XVIIIe siècle à nos jours*, Robert Lafont, 2016.

faisant preuve d'un caractère doux, docile et chaleureux tandis que les hommes étaient élevés pour être de solides chefs de famille, forts, travailleurs, responsables et ne faisant pas étalage de leurs sentiments. Le terme de « genre » a plus de mal à s'introduire en France, il faut attendre la fin des années 1990 pour le voir timidement apparaître. Françoise Thébaud propose une explication à cela¹⁴, les chercheurs et chercheuses ainsi que les maisons d'éditions appréhendaient le fait que les lecteurs comprennent mal cette expression de « genre ». Néanmoins, ce thème est déjà étudié et continue d'être d'actualité.

Plusieurs historiennes, comme Eliane Viennot avec *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*¹⁵, Arlette Farge avec *Effusions et tourments le récit des corps*¹⁶, Sophie Vergne avec *Les Frondeuses, une révolte au féminin*¹⁷ et Sylvène Edouard avec *Le corps d'une reine, histoire singulière d'Élisabeth de Valois*¹⁸, ont travaillé sur le rapport au corps des femmes, mêlant ainsi l'histoire du corps et l'histoire du genre. Comment l'image des femmes de pouvoir a toujours été rattachée à celui-ci. Les détracteurs se servaient systématiquement de leurs mauvaises mœurs, souvent fictives, afin de les discréditer, comme cela s'est souvent vu pour les régentes de l'époque moderne. Pour les hommes d'Etat, la seule présence d'une femme proche du pouvoir était un signe de corruption politique. Les favorites royales, comme la marquise de Pompadour, étaient accusées d'influencer le roi dans ses décisions politiques et même directement pointées du doigt lors d'un échec militaire. Les femmes qui sortaient de leur rôle domestique étaient presque automatiquement affligées de toutes sortes de vices, comme si une femme souhaitant s'intéresser à autre chose que l'enfantement était nécessairement sexuellement déséquilibrée. En effet, les jeunes filles étaient encouragées à la réserve, la chasteté et à la pudeur. Dès lors que l'une d'entre elles sortait du modèle féminin prescrit, elle était déviante donc ni chaste ni pudique. De plus, le premier devoir d'une reine, et plus largement de toutes les femmes mariées, était de donner

¹⁴ Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.

¹⁵ Elianne Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

¹⁶ Arlette Farge, *Effusions et tourments le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle*, Odile Jacob, 2007.

¹⁷ Sophie Vergne, *Les Frondeuses. Une révolte au féminin (1643-1661)*, Seysell, Champs Vallon, 2013.

¹⁸ Sylvène Edouard, *Le corps d'une reine, histoire singulière d'Élisabeth de Valois (1546-1568)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

un héritier, une descendance. Pour les familles aristocrates, l'enjeu était d'autant plus important qu'il s'agissait de l'avenir de leurs terres et du royaume. Eliane Viennot dans sa biographie sur Marguerite de Valois¹⁹, la célèbre reine Margot, attribue la réputation sulfureuse de la souveraine aux manigances politiques du roi afin d'obtenir le divorce. Accuser une femme de débauche était le meilleur moyen d'anéantir sa réputation et sa popularité.

L'histoire de la médecine est l'étude de l'ensemble des connaissances et des pratiques médicales et chirurgicales ainsi que la découverte des pathologies et de leurs traitements. Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les croyances médicales reposent en grande majorité sur les écrits classiques. La théorie des humeurs, dictée par Hippocrate puis Galien dans l'Antiquité et considérant que la santé de l'âme comme celle du corps réside dans l'équilibre des humeurs, le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire, et des qualités physiques, le chaud, le froid, l'humidité et la sécheresse, perdurent et dominant tous les diagnostics et remèdes jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. La maladie est donc due à un déséquilibre d'une humeur, le traitement proposé sera dans le but de rééquilibrer les éléments. Certaines découvertes durant cette période vont ébranler les croyances déjà très ancrées dans le corps médical, comme la découverte de la circulation du sang de William Harvey en 1628. Toutefois, les nouvelles avancées mettent du temps à convaincre et à se diffuser dans tout le royaume de France, il faut souvent plusieurs décennies avant d'observer un changement de pratique généralisé. De plus, la majorité de la population est influencée par l'Église qui détient un fort pouvoir moral et social sur les communautés et il n'est pas rare qu'elle interfère dans les pratiques médicales risquant de dégrader l'âme de ses paroissiens ou d'altérer son pouvoir. L'Église devant parfois elle-même lutter contre des pratiques traditionnelles ancestrales héritées du paganisme. En effet, dans certaines régions, il est de coutume pour les jeunes mariées d'aller s'asseoir sur telle pierre ou telle source, à même la peau, afin de favoriser la fécondité fortement désirée dans tous les foyers. Jacques Gélis montre que les contemporains, surtout les ruraux représentant une majorité de la population, sont quotidiennement en contact avec la nature et puisent en elle un schéma du cycle de la vie, et prennent leurs références auprès de leurs bêtes, leurs plantations. Ainsi, de nombreuses

¹⁹ Eliane Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

pratiques et croyances découlent des cycles des saisons, de la lune et du soleil mais aussi des craintes véhiculées par l'Église comme les démons et autres esprits malfaisants. De ce fait, les sages-femmes et les accoucheurs vont mettre un certain temps avant de gagner la confiance des femmes en couche car ces dernières préfèrent parfois avoir auprès d'elles un visage familial. D'un point de vue historiographique, l'histoire de la médecine a également évolué depuis les années 1970. En effet, un engouement s'est produit autour de l'histoire du corps et de l'anatomie, illustré par Rafael Mandressi *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*²⁰. Et davantage sur la pratique de la médecine et les relations entre le médecin et le patient, notamment avec l'ouvrage de l'historien suisse Philip Rieder *La figure du patient au XVIII^{ème} siècle*²¹, qui fait une histoire par « le bas ». Les institutions et les théories médicales sont beaucoup moins étudiées. Des ouvrages sont devenus incontournables, comme *l'Histoire des pratiques de santé, le sain et le malade depuis le Moyen-Âge*²², *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*²³ et la célèbre *Histoire du corps de la renaissance aux Lumières*²⁴ de George Vigarello et Alain Corbin. Elisa Andretta met en évidence les transferts de savoir à Rome au début de l'époque moderne dans *Roma medica. Anatomie d'un système médical au XVI^{ème} siècle*²⁵. Elle analyse le Collège des médecins de la ville, les différents cours de l'espace urbain ainsi que la lutte contre la peste et les connaissances anatomiques.

Les pères fondateurs de l'histoire du livre sont Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, avec *L'apparition du livre*²⁶ en 1958, dont il y aura plusieurs rééditions. Henri-Jean Martin est

²⁰ Rafael Mandressi, *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Univers Historique, Seuil, 2003.

²¹ Philip RIEDER, *La figure du patient au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, Bibliothèque des Lumières, 2010.

²² Georges Vigarello, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen-Âge*, Paris, Editions de Seuil, 1993.

²³ Georges Vigarello, *Le Propre et le Sale : L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

²⁴ Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello, *Histoire du corps*, tome 1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

²⁵ Elisa Andretta, *Roma medica. Anatomie d'un système médical au XVI^{ème} siècle*, Rome, École française de Rome, 2011.

²⁶ Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.

également un spécialiste de l'histoire de l'édition et des imprimeurs. Il écrira d'ailleurs en collaboration avec Roger Chartier, représentant la nouvelle génération d'historien du livre après celle de Martin et de Fabvre, *L'histoire de l'édition française*²⁷. Ces historiens ont bien démontré que l'un des premiers bouleversements dans l'histoire du livre est l'utilisation de parchemin, qui va progressivement faire disparaître le *volumen* au profit du codex à la fin de l'Antiquité. Celui-ci est composé de cahiers réalisés grâce au pliage des feuilles. Néanmoins, l'élaboration de l'imprimerie et de la typographie par Gutenberg au XV^e siècle permet d'entrevoir de nouvelles possibilités en termes de diffusion de connaissances mais également un nouveau marché économique avec ses avantages et ses limites. Les récents travaux en histoire du livre concernent davantage les gens du métier et leurs différentes techniques, Frédéric Barbier peut être légitimement cité avec *L'image du monde : cartes, atlas et livres de voyage (XV-XVIII^{ème} siècles)*²⁸, tout comme Dominique Varry et *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce du libraire XVI-XIX^{ème} siècles*²⁹. Le livre représente seulement une petite partie de l'activité de l'imprimeur car celui-ci est principalement sollicité pour des « ephemera » ou « travaux de ville ». Roger Chartier a montré que l'imprimerie n'a pas tué le manuscrit, ils ont coexisté. Beaucoup de genres sont diffusés de manière manuscrite car cela représente un moindre coût de production, la censure peut être déjouée, parfois une diffusion restreinte est souhaitée et enfin, cette forme est plus malléable. L'imprimerie a parfois même encouragé l'écriture car elle laisse des espaces blancs destinés à être complétés à la main par le lecteur par le biais de larges marges, des pages vierges interfoliées dans les almanachs ou des formulaires à remplir.³⁰

Depuis une vingtaine d'années, les historiens du livre s'intéressent à la forme du livre, à sa matérialité. En 1987, Gérard Genette, *Seuils*³¹, invente le mot « paratexte » afin de

²⁷ Roger Chartier, Henri-Jean Martin, *L'histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 1990.

²⁸ Frédéric Barbier, *L'Image du Monde : cartes, atlas et livres de voyage (XV^e-XVIII^e siècles)*, Valenciennes, Bibliothèque municipale, 1981.

²⁹ Dominique Varry, *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1996.

³⁰ Roger Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Gallimard, 2015, pp. 22-25.

³¹ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

désigner tous ces « à côté » du texte. Les historiens vont alors chercher à analyser les dédicaces, les pages de titre, les avis au lecteur, dans le but d'établir une histoire sociale et culturelle des textes écrits. Cela permet de comprendre les intentions de l'auteur et de l'imprimeur. Par ces mêmes paratextes, ces derniers peuvent également insinuer des messages au lecteur. Les historiens anglo-saxons ont été les premiers à s'intéresser à cette étude matérielle du livre, comme Donald McKenzie. Les français, comme Henri-Jean Martin avec *Mise en page et mise en texte du livre français, la naissance du livre moderne (XIV-XVIII^{ème} siècle*³²), s'y sont intéressés plus tardivement. Toutefois aujourd'hui, ce domaine d'analyse représente un enjeu majeur dans l'histoire du livre.

Les livres imprimés voyagent entre de nombreuses mains entre l'auteur et le lecteur. Les typographes utilisaient une copie du livre, rédigée par un scribe professionnel, qui avait été envoyé au Conseil du roi pour être approuvé par la censure puis, une permission d'imprimer et un privilège étaient remis. C'est cette copie qui était rendue à l'auteur puis remis au libraire-éditeur et ensuite aux ouvriers. L'« original », qui n'en est pas un, peut donc être assez différent du manuscrit autographe puisqu'il y a eu l'intervention, du copiste qui met au propre le manuscrit autographe, du correcteur qui élabore la composition pour l'impression et enfin, le tout est transmis à l'atelier, où il peut encore y avoir des modifications volontaires ou par erreur. L'impression des paratextes se fait en dernier, dans un cahier différent du reste. Lorsque ceux-ci sont inclus dans le premier cahier du livre, c'est que soit, ils ont été composés en même temps que l'œuvre soit, c'est une réédition et la copie est l'imprimé lui-même. A priori, quand les préliminaires sont dans le même cahier, c'est qu'ils sont de l'auteur. Autrement, c'est probablement le fait de l'éditeur-imprimeur³³. Cette nouvelle étude sur la matérialité des ouvrages, principalement des liminaires, permet d'explorer de nouvelles pistes d'analyses, et c'est de cette façon que les sources étudiées ici vont être parcourues.

L'ensemble des sources utilisées sont des ouvrages imprimés. Ces publications ont une valeur littéraire grâce à leur contenu mais ils représentent aussi un intérêt en tant

³² Henri-Jean Martin, *Mise en page et mise en texte du livre français. La naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècle)*, Cercle de la librairie, Paris, 2000.

³³ Roger Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Gallimard, 2015, pp.143-157.

qu'objet. Au-delà des connaissances scientifiques déjà étudiées, ces ouvrages offrent matière à travailler grâce aux paratextes qu'ils contiennent. Ces derniers permettent de combler les manques et de mettre en relation les différentes publications sur l'art de l'accouchement aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, en France. A l'intérieur même des ouvrages, s'inscrivent et se nouent des tensions entre les auteurs, selon leur appartenance intellectuelle, culturelle et sociale.

Ainsi, les ouvrages de deux sages-femmes ont été retenus ; *Instruction familière et très facile, faite par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son Art*, de madame de la Marche³⁴, la première édition de 1677, imprimé à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hôtel-Dieu et *Abrégé de l'Art des accouchements* de madame Le Boursier du Coudray³⁵, également la première édition de 1759, imprimé à Paris, chez la veuve Delaguet, imprimeur-libraire de l'Académie Royale de chirurgie, rue Saint Jacques, à l'Olivier.

De plus, ceux de trois chirurgiens ; *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées* de François Mauriceau³⁶, l'édition de 1681, la première date de 1668, imprimé à Paris, chez l'auteur, au milieu de la rue des Petits-Champs, à l'enseigne des bons médecins ; *Description anatomique des Parties de la femmes, qui servent à la génération/Traité des monstres/Description anatomique* de Jean Palfyn³⁷, la première édition de 1708, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten et enfin, *L'Art des accouchements*, de Jean-Louis Baudelocque³⁸, l'édition de 1796 mais édité pour la première fois en 1781,

³⁴ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677.

³⁵ Angélique Le Boursier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguet, 1759.

³⁶ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681.

³⁷ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708.

³⁸ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796.

imprimé à Paris, chez Méquignon l'Aîné. Une publication annexe, *Observation intéressante sur un accouchement* (1780) de madame Bellami³⁹, « imprimé à Bruxelles, et se trouve à Paris chez les libraires qui vendent les nouveautés » a également été retenue. Suite à l'étude de ces imprimés et de la bibliographie déjà existante, en quoi les paratextes des traités médicaux des sages-femmes et des chirurgiens-accoucheurs sont-ils le reflet des tensions entre ces deux professions ?

Sages-femmes et chirurgiens accoucheurs : entre alliances et affrontements fera l'objet d'une première étude, abordant les formations des sages-femmes et des chirurgiens, leurs illustres protecteurs et enfin, les unions et querelles d'autorités entre les deux professions. Cette partie s'appuiera principalement sur les pages de titre, les avant-propos, les privilèges du roi et les dédicaces. Puis, dans un second temps, il sera question des ouvrages de connaissance et de pratique adaptés à leur public et à leur époque, avec des livres comme le reflet de la profession, des ouvrages à succès et enfin, des manuels à la conquête du corps. Cette seconde partie sera principalement analysée à partir des pages de titre, des avis, des dédicaces, des tables des matières et des estampes.

³⁹ Madame Bellami, *Observation intéressante sur un accouchement*, à Bruxelles, rue S. Antoine, près la vieille rue du Temple, 1780.

I. SAGES-FEMMES ET CHIRURGIENS ACCOUCHEURS : ENTRE ALLIANCES ET AFFRONTEMENTS

A. DE LEGITIMES PROFESSIONNELS DE LA NAISSANCE

1. LE PARCOURS DE LA SAGE-FEMME ET DU CHIRURGIEN

Jean Palfin, Jean-Louis Baudelocque et François Mauriceau sont chirurgiens accoucheurs. Contrairement aux médecins, qui appartiennent aux arts libéraux et ont été formés par le biais de livres à l'université, les chirurgiens et barbiers-chirurgiens sont des artisans. La définition de leur métier tient du fait qu'ils manient des lames coupantes. Ce sont des manuels, ils saignent, purgent et soignent les maux externes du quotidien. Ils sont généralement appréciés par la population locale, puisqu'ils ont le même langage et s'expriment en patois. Les chirurgiens ne parlent pas le latin. Ainsi, à la différence des médecins, seuls un apprentissage et un chef-d'œuvre sont nécessaires. Dès la fin du XIII^e siècle, certains barbiers-chirurgiens ont voulu se consacrer uniquement à la chirurgie et se sont constitués en confrérie, le collège Saint Côme, en adoptant au passage la tenue des médecins, à savoir la robe longue et le bonnet carré. Les médecins ripostent, et en 1660, les chirurgiens perdent le procès face aux médecins. L'édit royal de 1691 accorde néanmoins l'autonomie des chirurgiens par rapport aux barbiers-perruquiers. Les chirurgiens n'ont donc plus le droit de tenir une boutique avec pignon sur rue.

Les XVII^e et XVIII^e siècles voient de réelles mutations s'opérer dans le domaine de la santé et pas seulement en termes de progrès techniques et médicaux. Les organisations et institutions médicales sont également concernées. Cela est principalement dû aux directives royales édictées sous Louis XIV, puis sous Louis XV, qui étaient tous deux convaincus des bienfaits de la chirurgie grâce aux succès des premiers chirurgiens du Roi, Félix et Mareschal. Sous Louis XV, la discipline se renforce et gagne en importance et en autonomie sur le modèle de la médecine. Cependant, au sein même des chirurgiens il existe une hiérarchie. En effet, les chirurgiens de ville et ceux des campagnes n'ont guère en commun. Cela est dû aux enseignements que reçoivent les premiers et les seconds. Malgré plusieurs textes tentant d'uniformiser et d'encadrer les formations de chirurgien, entre 1691 et 1756, notamment l'obligation de détenir la maîtrise ès-arts pour exercer, les chirurgiens n'ont pas tous reçu la même formation. Cela n'est guère surprenant puisque c'est durant cette période que le métier de chirurgien se distingue des barbiers-perruquiers et autres charlatans. Ainsi, les élèves doivent suivre un apprentissage et un enseignement théorique, depuis 1736, en plus de l'obtention de leur maîtrise. Les cours sont dispensés d'abord dans les facultés de médecine puis dans les écoles de chirurgie lorsque celles-ci voient le jour.

Néanmoins, la qualité des cours diverge d'une école à l'autre, si bien que deux sortes de praticiens se distinguent : les internes, exerçant au sein d'une ville et rattachés à une communauté de métier, et les externes envoyés à l'extérieur, sans communauté de rattachement. A cela, il faut ajouter toutes les personnes se présentant comme étant chirurgien sans en avoir la formation⁴⁰. Ainsi, vers 1780, très peu de chirurgiens sont maîtres ès art. Ces praticiens dits de « grande expérience », minoritaires et installés en milieu urbain, sont comparables aux médecins. Les auteurs cités ici appartiennent à cette catégorie. Leurs honoraires sont élevés et sont calculés selon le milieu social du patient, à la manière des médecins. Ainsi, les plus riches payeront plus que les moins aisés pour le même service. Les pauvres n'ont que très rarement, voire jamais, accès à ces soins. Ces chirurgiens de qualité ont passé le « grand chef-d'œuvre » après quatre années d'études. Ils font partie d'une communauté reconnue. Les chirurgiens décidant de se spécialiser dans les accouchements relèvent majoritairement parti de cette catégorie d'élite de la chirurgie. Néanmoins, pour la plupart, ce sont des maîtres en chirurgie dits de « légère expérience », installés à la campagne, maniant essentiellement la lancette et le clystère et taillant toujours la barbe afin de gagner leur vie⁴¹. Enfin, les chirurgiens ne sont pas habilités à pratiquer les « grandes opérations » puisque celles-ci ne font pas partie de leur enseignement. A la fin du XVIII^e siècle, l'obstétrique devient une spécialisation à part entière.

Marguerite de la Marche et Angélique du Coudray sont sages-femmes. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les sages-femmes professionnelles et qualifiées sont très rares⁴². En effet, dans tout le pays, voire toute l'Europe, il n'existe qu'un établissement délivrant une formation solide, la maternité de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il s'agit davantage d'une clinique que d'une école puisque les élèves, sous la direction d'une maîtresse sage-femme, apprennent en assistant à de vrais accouchements. Créée en 1630, l'« Office des accouchées » de l'Hôtel-Dieu, accueille durant trois à quatre mois un groupe restreint, entre trois et sept jeunes filles, afin de les former à l'« Art » des accouchements. Cet endroit reçoit les femmes pauvres et les filles-mères de la ville, ne pouvant donner naissance chez elles comme cela se fait traditionnellement. Les élèves assistent à environ 300 ou 400 accouchements durant leur trimestre de formation. Il y a un premier temps d'observation et d'enseignement de l'anatomie rudimentaire, puis elles prennent en charge elles-mêmes les naissances. Au terme de cette

⁴⁰ Lucien Bély, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, « Chirurgie », Paris, PUF, 2010, pp. 257-258.

⁴¹ Lucien Bély, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, « Barbiers-chirurgiens et chirurgiens », Paris, PUF, 2010, pp.129-130.

⁴² Jacques Gélis, « La formation des accoucheurs et sages-femmes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Évolution d'un matériel et d'une pédagogie. », *Annales de démographie historique*, 1977, pp. 153-180.

période, elles obtiennent le précieux titre de « sage-femme de la Maternité ». Néanmoins, le faible nombre de professionnelles formées chaque année, entre vingt et cinquante après la réforme de 1735, ne permet pas de couvrir ne serait-ce que les besoins des grandes villes. Les campagnes sont quasiment délaissées puisque ce sont les matrones qui couvrent la grande majorité des accouchements. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, suite aux discours populationnistes et la volonté d'endiguer la mortalité et la souffrance que provoquent les naissances, les formations de sage-femme doivent être plus nombreuses et décentralisées. Ainsi, Angélique du Coudray, qui est sans conteste la sage-femme la plus emblématique de son siècle, entame un « tour de France » entre 1759 et 1783 dans le but de dispenser des cours d'accouchements pédagogiques. C'est également durant cette période que de plus en plus de facultés de chirurgie vont proposer des cours d'obstétrique, qui resteront cependant très théoriques, parfois même sans jamais assister à un véritable accouchement. Suite à cette période, madame du Coudray est relayée par de nombreux chirurgiens, enseignant à leur tour l'art des accouchements.

Toutefois, les sages-femmes et les chirurgiens ne bénéficient pas du même statut. Dès les premières pages et avant-propos, les auteurs se présentent et promeuvent tous les arguments servant à appuyer leur légitimité.

2. LA MISE EN VALEUR DES AUTEURS DANS LES PAGES DE TITRE

Dans *Description anatomique* de Jean Palfin⁴³, celui-ci se présente comme « anatomiste et chirurgien de la ville de Gand », mettant de ce fait en avant sa double qualification ainsi que son appartenance à la communauté de Gand et sa condition privilégiée d'urbain. Les accoucheurs n'hésitent pas à se distinguer par leurs connaissances en anatomie, cela les rendant crédibles et professionnels. Leurs ouvrages sont détaillés de longues descriptions des parties externes et internes de la femme servant à « la génération », et cela sur des chapitres entiers. Dans *L'Art des accouchements* de Baudelocque, celui-ci fait une description des ovaires :

⁴³ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, première page.

« Les ovaires sont deux corps blanchâtres, à-peu-près du volume & de la figure d'une grosse fève de marais. Ils sont placés de champ dans l'épaisseur de l'aile postérieure des ligaments larges, & attachés par une espèce de cordon ligamenteux aux parties supérieures & latérales de la matrice, derrière l'origine des trompes. Ces corps sont plus gros dans le jeune âge que la vieillesse, temps où ils se flétrissent & se dessèchent en quelque sorte. Ils sont un peu bosselés pendant le temps où la femme est féconde, & selon quelques auteurs, on y remarque, dans la suite, autant de petites cicatrices qu'elle a eu d'enfants. »⁴⁴

La première partie de son ouvrage, intitulée *Des connaissances anatomiques, physiologiques & autres relative à l'art des accouchemens*, est entièrement consacrée à la description et à l'explication des parties anatomiques, soit environ les deux-cents cinquante premières pages du livre. François Mauriceau, auteur du célèbre *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, l'auteur est « maître ès Arts, ancien prévôt des maîtres chirurgiens-jurés de la ville de Paris ». Il informe le lecteur de son diplôme, de son métier, mais aussi de son ancien statut prestigieux et d'influence de prévôt. C'est de fait, un homme respectable, respecté et reconnu au sein d'une ville éminemment connue. Dès la première page, en dessous du titre est écrit :

« Enseignant la bonne & véritable méthode pour bien aider les Femmes en leurs accouchemens naturels, & les moyens de remédier à tous ceux qui sont contre nature, & aux indispositions des enfants nouveau-nés ; avec une description très-exacte de toutes les parties de la Femme qui servent à la génération : Le tout accompagné de plusieurs Figures convenables au sujet.⁴⁵ »

Ce qui distingue un accoucheur d'une sage-femme est, entre autres, sa capacité à intervenir en cas de complications. Cela fait de lui un homme d'expérience, capable de réagir face à toutes situations. En outre, sa description anatomique est mise en valeur dès le tout début de son traité ainsi que la présence de schémas explicatifs, rendant celui-ci complet et savant. Son traité anatomique fait environ cinquante pages et, comme la majorité des ouvrages des chirurgiens accoucheurs, celui-ci

⁴⁴ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchemens*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796. p.95.

⁴⁵ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, première page.

est placé au début du livre. Ici, il est même exposé dans la « table des livres et chapitre » comme un ouvrage à part, avant le « livre premier ». Cet ordre de disposition peut révéler une volonté pour ces hommes de signifier au public que l'anatomie est la base des connaissances pour tout praticien compétant. En effet, Mauriceau est une référence en obstétrique. Ses publications sont rééditées et enrichies de nombreuses fois, sa patientèle est très étendue et fortunée, il alimente les débats et n'hésite pas à discréditer un confrère pour se donner raison, comme avec Hugh Chamberlen venu d'Angleterre présenter les forceps comme un outils miraculeux. Toutefois, comme le souligne F. Mauriceau dans la préface de sa quatrième et cinquième édition, ce dernier emporte un exemplaire de ce traité pour le traduire en anglais ainsi le diffuser dans son pays. Il en tirera par ailleurs une bonne rente. Dans la page de titre, Jean-Louis Baudelocque se présente comme « professeur à l'école de santé de Paris, membre de la société de santé de la même ville, et de celle de Bruxelles ⁴⁶ ». En plus d'être un praticien, il enseigne, sa publication est par conséquent légitime et même encouragée puisque c'est le rôle du professeur de répandre le savoir. Il s'érige en position de détenteur de connaissance, reconnu dans son milieu puisqu'il exerce dans deux capitales européennes, Paris et Bruxelles.

Dans leur page de titre, madame du Coudray et madame de la Marche affichent le titre le plus haut et respectable que peut espérer une sage-femme, celui de Maitresse sage-femme de l'Hôtel-Dieu de Paris. Ainsi, pour l'ouvrage de Marguerite de la Marche, celui-ci est situé en dessous du titre et de la description de son manuel, dans une police différente mais de taille semblable :

« Composée par Marguerite du Tertre veuve du Sieur de la Marche, Maistresse iurée Sage-Femme de la Ville de Paris, & de l'Hotel-Dieu de ladite Ville, en faveur des apprentisses Sages-Femmes dudit Hotel-Dieu⁴⁷. »

Ainsi, en tant qu'enseignante et référente dans le métier, elle a toute la légitimité requise pour écrire ce manuel d'instruction. De plus, sa position sociale est mise en avant. Elle est veuve, ce qui lui confère une certaine liberté d'action, toutes mesures gardées, par rapport aux femmes mariées et

⁴⁶ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, première page.

⁴⁷ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, page de titre.

non mariées sous tutelle de leur mari ou de leur père. Puis, madame de la Marche est la veuve d'un homme socialement respectable et respecté, feu monsieur de la Marche. De ce fait, par cette présentation en page de titre, les lecteurs et lectrices commencent l'ouvrage en confiance, c'est une femme compétente et respectable. Deux éléments pouvant être facilement reprochés à une femme sortant de son rôle traditionnel. Ici, Marguerite de la Marche démontre qu'elle a de bonnes raisons de le faire. Le public visé par son ouvrage est également précisé puisqu'il s'agit clairement de ses élèves de l'Hôtel-Dieu. Cette dernière n'a pas, à priori, l'ambition de s'adresser à l'ensemble des individus pratiquants des accouchements. Ces lecteurs, ou plutôt lectrices, sont ciblées et identifiées. Son ouvrage est un manuel concis et non un traité regroupant le plus de savoir possible comme l'indique le titre, *Instruction familière & très-facile, faite par Questions & Réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit sçavoir pour l'exercice de son Art* ⁴⁸.

Madame du Coudray affiche également, de par son titre, sa volonté d'être concise et de ne pas perdre son lecteur dans les détails. Son ouvrage est en effet un *Abrégé de l'Art des accouchements*⁴⁹. Quant à son statut de maitresse sage-femme, celui-ci est plus modestement mis en page que chez madame de la Marche. Son nom ainsi que ce dernier sont placés plutôt en bas de la page, dans une police singulièrement plus petite que le titre. Ainsi, il est simplement indiqué « Par Madame Le Boursier du Coudray, ancienne Sage-Femme de Paris ⁵⁰». Néanmoins, si elle ne se met pas elle-même en avant, son ouvrage est habilement détaillé entre le titre et son nom :

« Dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique. On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers. Ouvrage très-utile aux jeunes Sages-Femmes, & généralement à tous les Elèves en cet Art, qui désirent de s'y rendre habiles. ⁵¹»

⁴⁸ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, page de titre.

⁴⁹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, page de titre.

⁵⁰ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, page de titre.

⁵¹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, page de titre.

3. LA MISE EN VALEUR DES AUTEURS DANS LES AVIS AU LECTEUR, AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION

Dans les préfaces et avant-propos des auteurs, les sages-femmes et les chirurgiens ont une façon singulièrement différente de se présenter et de justifier le fait d'avoir écrit. Les sages-femmes font preuves de beaucoup plus d'humilité que les chirurgiens. Elles s'excusent presque d'avoir eu l'audace d'écrire et prient pour qu'on les pardonne de toutes maladresses dans leur rédaction. Madame de la Marche précise, au tout début de l'avis, qu'en tant que femme, elle ne se serait jamais permise de donner des leçons écrites et publiques si elle n'avait pas été encouragée par des hommes :

« Comme ce n'est pas le fait d'une femme d'écrire des livres, je n'aurais jamais pris le dessein de donner ces leçons au public, si messieurs les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour qui j'ai toute sorte de déférence, ne m'y eussent engagés ⁵²».

Son ouvrage ne traduit pas une volonté de revendication ou de reconnaissance, mais l'accomplissement d'un devoir envers ses supérieurs. A ce propos, on peut relever qu'il s'agit de ses supérieurs à la fois hiérarchiques à l'Hôtel-Dieu, où elle enseigne et pratique mais aussi, de ses supérieurs « naturels » de par leur condition d'homme. Quelques lignes plus tard elle précise encore

« Quand j'aurais autant d'esprit que le plus habile homme du monde pour exprimer mes pensées sur la manière d'accoucher, le livre que j'en pourrais faire serait inutile pour celles qui veulent être sages-femmes, si elles ne cherchent l'occasion de me voir pratiquer ce que j'aurais écrit.⁵³ »

⁵² Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, première page de l'avis.

⁵³ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu , 1677, première page de l'avis.

A nouveau, cela met en avant le fait qu'elle est consciente, en tant que femme, de ne pas être la mieux placée pour écrire sur les accouchements puisqu'une femme manquerait d'esprit pour cet exercice intellectuel. Cette phrase souligne également l'importance de la pratique dans l'exercice de la fonction de sage-femme. Ce métier demande avant tout, un savoir-faire technique. En effet, l'atout des sages-femmes est sans aucun doute la pratique, la bonne pratique apprise avec exactitude à l'Hôtel-Dieu, lieu de référence dans l'enseignement du métier. Les bons gestes et les bons réflexes, incluant également celui de reconnaître ses limites et de savoir appeler un chirurgien accoucheur à temps lorsque le cas devient critique et ne pas laisser sa vanité l'emporter sur la santé d'une mère et de son enfant. Les sages-femmes auteures sont des praticiennes de grande expérience et c'est en cela qu'elles légitiment leurs ouvrages. Madame du Coudray souligne elle-même sa longue pratique, depuis plus d'une décennie, comme elle l'écrit d'emblée « Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je professe, et l'avoir exercé l'espace de seize ans, mon sort me conduit en Province »⁵⁴. De plus, la ville de Paris, et donc l'établissement de l'Hôtel-Dieu, est de nouveau citée comme une référence en termes d'enseignement, il est en quelque sorte le berceau de l'obstétrique moderne. Elles ne prétendent en rien avoir de nombreuses connaissances sur le sujet. Pour la partie des connaissances théoriques, elles reconnaissent volontiers s'être appuyées sur des publications de chirurgiens et s'être rangées du côté des théories remportant l'unanimité. Elles ne lancent donc pas de débats. Madame de la Marche va même jusqu'à dire qu'une sage-femme n'a pas besoin de savoir tant de théorie pour exercer correctement. Le public visé par ces enseignantes n'est pas considéré comme étant érudit.

Toutefois, sous couvert d'une rhétorique en apparence plutôt humble sur la place des femmes dans les ouvrages théoriques, ces sages-femmes semblent signifier que pour pratiquer un accouchement, toutes les connaissances du monde ne remplaceront jamais un savoir-faire solide. Peut-être est-ce là une manière subtile, et sans aucun doute moins frontale que chez les chirurgiens, de revendiquer leur légitimité face à des accoucheurs de plus en plus présents voire, pour certains cas, méprisants envers leur profession.

Pour autant, elles semblent être conscientes de la difficulté de compréhension de leurs élèves. Madame du Coudray, dans son avant-propos, explique sa volonté de faire un ouvrage simple ; « Tout mon objet est de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de présenter fous un point du vûe qui puisse les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes.⁵⁵ » Il est difficile d'être

⁵⁴ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, seconde page de l'avant-propos.

⁵⁵ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, première page de l'avant-propos.

plus claire. Ces auteurs n'ont pas l'ambition de rendre leurs élèves savantes, mais compétentes dans leur mission d'accoucher, sans mutiler, voire tuer les mères et les nourrissons. C'est dans ce but qu'Angélique du Coudray invente sa célèbre machine d'enseignement, devenue célèbre au point de devenir « la méthode du Coudray ». Celle-ci explique son invention dans son avant-propos :

« Je pris le parti de leur rendre mes Leçons palpables, en les faisant manœuvrer devant moi sur une machine que je construisis à cet effet, & qui représentoit le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligemens, le conduit appelé *vagin*, la vessie, & l'intestin *rectum*.⁵⁶»

Un enfant ainsi qu'un système permettant de simuler différentes situations sont également imaginés. Ceci permet d'enseigner autrement que par les livres et rend les leçons plus ludiques et faciles à comprendre. La pratique, et par conséquent, l'apprentissage est incontournable selon les sages-femmes. Cela constitue le point fort de leur métier et elles le revendiquent. Madame de La Marche affirme « Il est pourtant absolument nécessaire d'en faire, & de voir travailler, pour concevoir ce que je dis, & se rendre capable d'estre Sage-Femme.⁵⁷» Les auteures expriment également le souhait de secourir les mères exposées à l'ignorance des personnes peu aptes à pratiquer un accouchement, comme s'il était de leur devoir de lutter contre ces mauvaises pratiques. A ce sujet, Madame du Coudray écrit

« Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'eussent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirugiens de Village peu expérimentés.⁵⁸»

⁵⁶ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.7.

⁵⁷ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, seconde page de l'avis.

⁵⁸ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.6.

Alors même que cette dernière n'est pas de ces sages-femmes décriant la barbarie des chirurgiens, ici, le clivage entre chirurgien de ville et de campagne est de nouveau présent. La problématique des accouchements, ne résulte pas seulement d'une dualité entre professions mais également d'une disparité entre milieu urbain et zone rurale. De même que les inégalités inter-régionales. Pour Madame du Coudray, la frontière est au-delà des professions. Celle-ci se situe entre les professionnels qualifiés et les individus proposant leurs services en ayant que très peu de bagage à leur actif.

Les chirurgiens ont une tout autre manière de présenter leurs ouvrages, ils s'imposent plus que ne s'excusent et sont dans l'abondance de données plus que dans la concision. Selon eux, leur publication est la plus aboutie, la plus détaillée et surtout, la seule bonne marche à suivre car c'est justement la profusion de leurs connaissances théoriques, en plus de leur expérience qui leur donne tant de légitimité. L'introduction de J-L. Baudelocque⁵⁹ est particulièrement éloquente tant il s'applique à discréditer tous ses prédécesseurs. F. Mauriceau est légèrement plus subtil dans sa façon de se mettre en avant en discréditant ses confrères. Dans son avis au lecteur il déclare

« Cependant quoy que mon intention soit de vous faire connoistre icy tout ce qui concerne la grossesse & l'accouchement des femmes, je ne veux pas vous détourner de la lecture de quantité d'Auteurs qui ont traité de cette matiere avant moy : je vous avertis feulement, que la plus grande partie d'eux, n'ayant jamais pratiqué l'Art qu'ils nous ont voulu enseigner, ressemblent à ces Geographes, qui nous font la description de plusieurs terres qu'ils n'ont jamais veuës, ⁶⁰».

Faisant passer les autres auteurs pour des théoriciens non praticiens, F. Mauriceau espère être perçu comme un accoucheur accompli, sachant de quoi il parle et ayant une expérience sur le terrain. Pour les deux professions, sage-femme et chirurgien accoucheur, l'expérience revêt une grande importance car chacun sait à quel point tous les accouchements sont différents. Avoir plusieurs décennies d'ancienneté dans le métier suppose une réactivité imparable face à toutes sortes de situation. Les patientes et les élèves placent donc plus aisément leur confiance en eux, puisqu'il n'y

⁵⁹ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, p.8.

⁶⁰ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, première page de l'avis au lecteur.

a pas plus légitime. D'ailleurs, les auteurs précisent leurs années d'expérience dans leur avis au lecteur ou introduction. F. Mauriceau écrit :

« Vous pourrez donc pour cette raison vous fier au chemin que je vous montre ; puisque pour vous y conduire, je vous fais un fidel recit de tout ce que j'ay remarqué de plus particulier avec un assez heureux succez, depuis vingt-trois ans, dans la pratique des accouchemens ; ⁶¹».

Cette expérience est reconnue et saluée par J-L. Baudelocque dans son introduction :

« Mauriceau est le premier d'entre eux, dont les écrits portent l'empreinte d'un homme vraiment Accoucheur, &, pour le temps, ils peuvent être comparés à ceux des Smellie & des Levret. Formé dans le sein de la pratique même, Mauriceau en a connu toutes les difficultés : s'il n'a su les surmonter toutes également, c'est que l'art ne pouvoit être l'ouvrage d'un seul homme. ⁶²»

Même si J-L. Baudelocque semble insinuer que ses ouvrages ne sont pas complets, il lui reconnaît sa légitimité en tant que praticien. Cependant, même si la pratique est essentielle pour les accoucheurs et les sages-femmes, les chirurgiens sont beaucoup plus arrogants dans leur manière de présenter leur ouvrage. A aucun moment, ils ne prétendent avoir été sollicité par un supérieur ou demande d'excuser le lecteur pour leurs maladresses d'écriture, contrairement à madame de La Marche ou madame du Coudray. Ils se sentent suffisamment savants pour écrire et ne pas avoir à se justifier.

Toutefois, tous ces auteurs bénéficient de l'appui d'un protecteur puissant.

⁶¹ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, seconde page de l'avis au lecteur.

⁶² Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, p.9.

B. DES ILLUSTRÉS PROTECTEURS

1. LES DEDICACES DES SAGES-FEMMES

La quasi-totalité des auteurs du corpus ont rédigé une dédicace adressée à un homme influent dans leur épître. Pour la plupart, elles suivent un schéma relativement classique, la flatterie et une mise en avant de soi-même plus ou moins dissimulée.

Angélique du Coudray dédie son ouvrage à :

« Monseigneur Bernard de Ballainvilliers, Chevalier, Seigneur de Vilbouzin & du Mesnil, Conseiller du roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire en son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Intendant de Justice, Police, & Finances en la Généralité de Riom, & Province d'Auvergne. ⁶³»

Celle-ci prend le soin de détailler copieusement toutes les fonctions et titres honorifiques du conseiller du roi, espérant sans doute ainsi le séduire par vanité, ou du moins ne pas risquer de le vexer. La flatterie ne se limite pas à la simple évocation de sa position sociale. Madame du Coudray minimise son ouvrage et son travail par rapport aux travaux quotidiens du conseiller. « Un petit Ouvrage de cette nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges » ⁶⁴. Elle donne ainsi l'impression de s'adresser à un homme habitué aux affaires de l'État, dont le talent n'est plus à prouver puisqu'il est de notoriété publique. En commençant sa dédicace par tant de louanges pour son protecteur, celui-ci est d'emblée mis en confiance et dans de bonnes dispositions pour la suite. Elle a la finesse d'esprit de ne pas se mettre en avant dès les premières lignes, ce qui aurait pu passer pour de l'arrogance et ainsi se rendre peu sympathique or, cela aurait été contre-productif puisqu'elle doit au contraire lui montrer sa reconnaissance pour la protection, l'appui et la légitimité que ce dernier lui apporte. C'est ainsi qu'après avoir démontré la puissance et l'habileté de Monsieur de Ballainvilliers, Madame du Coudray met en lumière sa bonté et son altruisme car, si celui-ci approuve cet ouvrage, c'est en raison

⁶³ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.1.

⁶⁴ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.2.

de son « amour pour le bien public »⁶⁵. Il a compris l'utilité de son invention et grâce à lui, des femmes sont sauvées de l'ignorance qui, à leur tour, seront en mesure de sauver des vies lors d'accouchements. Madame du Coudray décrit le conseiller du roi comme un bon chrétien, un homme important issu de l'élite du royaume qui pour autant se soucie et veille à la « conservation des sujets de sa majesté ⁶⁶» :

« Votre nom, MONSEIGNEUR, à la tête de ce petit Livre, ne sçauroit donc ternir l'éclat des éloges que la postérité vous devra : il n'est pas moins glorieux de veiller à la conservation des Sujets de Sa Majesté dans le sein de son Royaume, que d'éloigner de ses frontières, & de détruire les ennemis de ses États. ⁶⁷»

Cet humanisme est valorisé comme une victoire militaire, certainement perçue comme étant plus virile. En effet, la question des accouchements et des nourrissons reste généralement un sujet de femmes, même si son versant scientifique et médical devient très prisé par la communauté médicale au XVIII^e siècle, rien ne certifie que les hommes non-initiés de la société civile sont plus à l'aise avec le sujet. La sage-femme a sans doute fait se parallèle avec le monde militaire, dont le conseiller fait partie, afin de palier ce décalage. Ainsi, elle affirme également que ce sens du devoir lui apportera le respect et la reconnaissance de la patrie.

Entre ces éloges à l'intention de monsieur le conseiller du roi, Angélique du Coudray ne manque toutefois pas de se montrer également à son avantage.

« Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, les avantages que peut produire la machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite : votre amour pour le bien public, a encouragé mon zèle, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. ⁶⁸»

⁶⁵ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.2.

⁶⁶ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.3.

⁶⁷ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.3 et 4.

Cette citation est à l'image de sa dédicace. Elle alterne habilement les éloges pour son protecteur et pour elle-même. Ainsi, son invention, mot utilisé deux fois dans cette phrase, a pour but de simplifier, l'explication de son Art. De toute évidence, si celle-ci a besoin d'un outil d'explication simplifié, c'est que sa discipline est complexe, et comme elle en est l'auteure, elle maîtrise si bien cette technique, qu'elle l'enseigne et innove. Elle insinue donc plusieurs choses, aider les femmes à mettre au monde est un véritable métier ne pouvant s'improviser, elle est douée, perfectionniste et d'une grande bonté, puisque c'est uniquement pour aider les femmes en couche qu'elle s'est livrée à cet exercice. Son protecteur est sans doute soucieux du bien public mais c'est par son biais à elle que cela est possible :

« Les élèves que vous m'avez mis en occasion de former, font déjà ressentir dans les campagnes l'utilité de ma machine. Vous achevez ce que votre illustre Prédécesseur n'avoit eu que le tems de commencer : nombre de Sujets benissent le Protecteur de l'Art qui les a préservés de devenir les tristes victimes de l'ignorance.⁶⁹ »

L'utilité et la performance de son invention ont permis de sauver des vies. Elle est la source de la diffusion du savoir et la solution face à l'ignorance meurtrière et mutilatrice des matrones sans formation. De toute évidence, son mannequin pédagogique est une grande fierté pour madame du Coudray car le « protecteur de l'Art » cité ci-dessus n'est autre qu'elle-même, et non monsieur de Ballainvilliers comme elle semble le dire. Par ailleurs, rétrospectivement, Angélique du Coudray et sa machine ont réellement été d'une grande utilité dans la formation des sages-femmes et même des accoucheurs au XVIII^e siècle puisqu'elle a formé un grand nombre de praticiens dans toute la France pendant trente ans avant que d'autres chirurgiens accoucheurs ne prennent le relais.

La seconde sage-femme, Marguerite de la Marche, reprend sensiblement le même principe que madame du Coudray. Dans l'épître, elle dédicace son ouvrage à :

⁶⁸ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p.2.

⁶⁹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p. 3.

« A HAUT ET PUISSANT Seigneur, Messire Guillaume de Lamoignon, Chevalier Marquis de Balville, Comte de Courson, Seigneur de S. Yon, & autres lieux, Conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, & Premier President, en sa Cour de Parlement. ⁷⁰»

« Dés le moment que j'ay conçu le dessein de mettre au jour ce petit Ouvrage, j'ay crû qu'il estoit de mon devoir de vous le presenter, & de mon interest de vous supplier de l'honorer de votre protection ; Cependant je n'aurois jamais osé entreprendre de vous l'offrir, si la bonté que je sçay que vous avez, MONSEIGNEUR, pour tous ceux qui rendent service au Public, ne m'en eust donné la hardiesse. ⁷¹»

Ainsi, après les copieuses présentations d'usage, madame de la Marche supplie littéralement monsieur de Lamoignon d'être son protecteur. En affichant clairement sa soumission, elle le met d'emblée dans une position de supériorité. En effet, elle ne demanderait pas sa protection s'il n'était pas un homme puissant. L'intérêt pour le service public est de nouveau cité. Ce souci de l'autre est encore une fois une manière de présenter le conseiller pour un homme bon et respectable :

« J'ay eu même quelque confiance, qu'il ne vous déplairoit pas, puisqu'il est très-utile, pour ne pas dire tout-à-fait nécessaire dans l'Hotel-Dieu, de l'administration duquel vous prenez tant de soin, & à qui vous procurez tous les jours de nouveaux avantages. Recevez-le donc, MONSEIGNEUR, s'il vous plait, & me pardonnez, je vous supplie, la liberté que je prens, puisque c'est pour vous témoigner seulement l'inclination que j'ay de sacrifier mes soins & ma vie même pour cette Maison que vous protegez. ⁷²»

La sage-femme n'est pas dans la demi-mesure, elle utilise des mots forts et n'hésite pas à les répéter. Elle supplie, s'incline, se sacrifie et demande pardon. Selon cette dernière, son ouvrage, puisque « très utile » voire « tout à fait nécessaire », est censé plaire au conseiller, cela implique que

⁷⁰ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p.1.

⁷¹ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p.2 de l'épître.

⁷² Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p.2 et 3 de l'épître.

celui-ci est un homme rationnel se souciant de l'administration dont il a la charge, et ainsi, un homme compétant dans ses fonctions. Et puisque madame de la Marche est persuadée qu'il fera preuve d'indulgence, c'est sans aucun doute parce qu'il est un homme bon. Toutes ces phrases ont une double destination puisqu'elles valorisent à la fois le protecteur et l'auteure. Lorsque cette dernière mentionne le manuel « très utile, pour ne pas dire tout à fait nécessaire dans l'Hôtel-Dieu », sachant qu'elle en est l'auteure, il est difficile de ne pas remarquer l'autosatisfaction. Elle insinue, sans prendre la peine de beaucoup le dissimuler, qu'elle est une sage-femme et une enseignante indispensable à la bonne marche du prestigieux Hôtel-Dieu de Paris, voire qu'elle est un pilier pour l'établissement. De plus, elle affirme être totalement dévouée à celui-ci, au point d'y laisser sa propre vie...Il est difficile d'être plus transparent. Madame de la Marche, par son style et ses tournures de phrases appuyées ne semble pas aussi soumise et effacée que ses supplications le laissent entendre. En effet, elle semble parfaitement consciente de ses capacités professionnelles tout en sachant qu'elle ne peut se passer d'un protecteur influent pour la publication de son manuel.

2. LES DEDICACES DES CHIRURGIENS ACCOUCHEURS

Les dédicaces des chirurgiens accoucheurs sont moins standardisées que chez les sages-femmes, voire inexistante, comme pour Jean-Louis Baudelocque.

La dédicace de François Mauriceau est celle qui ressemble le plus à celles des sages-femmes : « A Messire Antoine Daquin conseiller du roy en ses conseils, & premier Medecin de Sa Majesté. ⁷³»

Le fait d'avoir le premier médecin du roi, et donc de France, comme protecteur, donne sans aucun doute beaucoup de crédit et de légitimité à monsieur Mauriceau. D'autant que les médecins et les chirurgiens ont quelques querelles à leur actif :

« Comme l'Envie fait ordinairement tous ses efforts pour ternir la reputation des Auteurs vivans, & que je prevoyois bien que j'aurois pû estre du nombre de ces infortunez, dont les Ouvrages ne sont estimez qu'après leur mort, j'ay esté contraint de rechercher l'appuy d'une personne de credit & d'autorité, pour garantir le mien durant ma vie des traits de cette redoutable ennemie de la vertu, qui sont toûjours

⁷³ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, première page de l'épître.

d'autans plus enveiaimez que le sujet qu'elle envisage, a de merite, ainsi que Galien mesme, tout incomparable qu'il estoit, dit l'avoir bien éprouvé en sa propre personne. ⁷⁴»

C'est avec cette phrase que commence F. Mauriceau. Il se justifie d'emblée du fait d'avoir à prendre un protecteur. Effectivement, celui-ci a déjà une grande expérience et sa réputation n'est plus à faire mais il semble préférer aller au-devant des critiques. Le fait qu'il se justifie peut également signifier qu'il sait qu'il ne devrait pas y avoir recours étant donné sa réputation et qu'il est conscient du fait que cela puisse paraître comme étant un signe de faiblesse. Néanmoins, il ne se rabaisse pas. Au contraire, il en profite pour faire une élogieuse comparaison avec Galien, véritable référence médicale de son époque, même s'il feint de ne pas être à son niveau, cela ne l'empêche pas de le faire quand même. De plus, il se présente comme une source d'envie, un personnage jaloué, décrié par les « ennemie de la vertu ». De ce fait, il se voit comme vertueux.

La suite de sa dédicace est très élogieuse pour le médecin du roi. Il explique faire de nouveau appel à lui pour sa protection car pour les deux éditions précédentes, son soutien avait été un rempart aux envieux. De ce fait, monsieur Daquin est présenté comme un homme que l'on ne peut contredire tant il est source d'autorité et de référence. « (...) sous votre Nom, qui seul luy a servi d'une suffisante approbation, & d'une protection assurée contre tous les jaloux de la reputation de son Auteur⁷⁵ ».

« (...) vous n'êtes parvenu à cette éminente Charge de premier Medecin du plus puissant & du meilleur de tous les Rois, qu'après luy avoir donné une infinité de preuves tres-certaines de vostre fidelité incorruptible, & de votre grande capacité dans la Charge de Medecin ordinaire de la Reine, & dans celle de son premier Medecin, lesquelles vous avez exercées avec une approbation aussi universelle que celle que meritent votre sage conduite & vos bons conseils, ausquels toute la France sera eternellement redevable du parfait rétablissement de la precieuse santé de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, qui auroit vraysemblablement succombé à la dangereuse maladie dont il fut dernièrement attaqué (...) »

⁷⁴ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, seconde page de l'épître.

⁷⁵ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, deuxième page de l'épître.

Durant une large page, l'auteur fait gracieusement l'énumération de tout le mérite et le talent du premier médecin du roi. François Mauriceau insiste sur le fait qu'il a été choisi parmi toute la France par le roi en personne pour cette charge. De plus, il est arrivé au sommet de sa charge uniquement grâce à son érudition et son talent. Cela fait de lui un homme méritant, ayant résisté aux intrigues de cour. Enfin, monsieur Mauriceau termine son long éloge sur le dernier exploit du médecin, et pas des moindres, sauver de la mort le dauphin de France. Il le qualifie également de « prudent⁷⁶ », soulignant ainsi le fait qu'il n'est pas de ces médecins décriés accusés de barbarie et mutilation ayant pour seul but d'expérimenter. *In fine*, F. Mauriceau dresse un portrait parfait de monsieur Daquin.

Néanmoins, cela sert également sa cause car si un homme aussi vertueux accepte de se porter garant de son manuel, alors il sera associé à sa réussite et à son talent. A plusieurs reprises, l'auteur se qualifie lui-même et son protecteur comme étant « vertueux ». F. Mauriceau tente de se hisser à la hauteur de son protecteur, peut-être même pense-il être déjà son égal mais ne pouvant l'écrire explicitement, il l'insinue en employant les mêmes qualificatifs. De plus, si le médecin du roi l'a déjà soutenu à deux reprises, c'est qu'il en est digne. Puis, en s'associant à lui et en rappelant toutes ses aimables qualités, il semblerait que monsieur Mauriceau tente de faire naître dans l'esprit du lecteur une assimilation avec monsieur Naquin. Enfin, le chirurgien laisse entendre qu'avec ses vingt-trois années d'expérience dans la pratique des accouchements, il s'érigera bientôt comme un pilier de l'obstétrique moderne.

« (...) je vous reïtere la tres-humble supplication que je vous ay déjà faite, de me donner une sauve-garde pour mon ouvrage contre tous mes envieux, qui n'oseront jamais m'attaquer si vous m'accordez vostre protections laquelle outre cela sera capable d'augmenter tellement ce que je puis m'estre acquis de réputation en l'Art des accouchemens, dont je fais une profession particuliere depuis vingt-trois ans, avec un assez heureux succez, que je pourray leur dire dans peu de tems, en marchant sous vos favorables auspices. ⁷⁷»

⁷⁶ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, deuxième page de l'épître.

⁷⁷ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, troisième et quatrième page de l'épître.

Concernant Jean Palfin, parmi sa *Description anatomique* suivi d'un *Traité des monstres* puis d'une autre *Description anatomique* d'un cas particulier, seule la description anatomique du cas particulier fait l'objet d'une dédicace. Les deux premiers ont seulement une courte préface :

« Messieurs les tres Nobles, tres Justes, & tres Vigilans. Messieurs le Grand Bailly, & eschevins du premier ordre de la Ville de Grand. ⁷⁸»

Cette citation est suivie du nom et des titres des quinze seigneurs de l'ordre. Puis, la dédicace prend la forme habituelle des flatteries à double destination :

« Vos seigneuries, dont l'occupation la plus grande est de veiller sans cesse à tout ce qui peut contribuer au bien du public, dont vous êtes les Peres bien-faisants, comme les Protecteurs intrepides, ayant été informées de la naissance, & de la mort de deux enfans unis d'une manière extraordinaire, & contre l'ordre de la Nature, me firent l'honneur, de me commettre pour les dissequer, & leur en rendre conte. Je m'aquite en presence de ceux de Votre Illustre Corps, qu'il plus à Vos Seigneuries de nommer, pour y assister ; comme aussi en présence de la plus part de Messieurs des Directeurs, & assesseurs du College de Medecine & quelques Chirurgiens mes Confrere ; Je m'aquitay, dis-je Messieurs, de cet employ, avec tout le zele, l'exactitude, & l'application, dont je suis capable. Il s'y trouva des choses si rares, & si surprenantes, que Vous jugeastes en suite à propos, de les communiquer au Public, soit par le secours de la Peinture, soit par celui de la Graveure, soit enfin par la Description exacte que Vous m'ordonnâtes d'en faire, & qui a déjà paru en notre Langue sous Vos Auspices, avec assés d'approbation. ⁷⁹»

Les « pères bien faisants » œuvrant pour le « bien public », sont avantageusement présentés comme ayant découvert quelque chose d'extraordinaire qu'ils veulent faire partager au public. J. Palfin les dépeint comme des hommes souhaitant transmettre leur découverte et leurs avancés au

⁷⁸ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfans nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.543.

⁷⁹ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfans nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.543.

public. Il rappelle également les fonctions, prestigieuses, des personnes présentes, notamment des directeurs du Collège de Médecine. L'auteur souligne que ces derniers sont tout à fait capables de rendre compte eux-mêmes de leurs observations et qu'il est surtout présent afin d'en faire sa propre traduction :

« (...) quand ils auront vu à la tête de ce Livre de noms aussi illustres que les Vôtres : ces mêmes Etrangers verront pareillement l'honneur que Vous faites à ceux qui s'appliquent à la perfection des Arts, & des Sciences ; ce sera une amorce pour les attirer dans Vôte Celebre Ville (...) ⁸⁰»

Monsieur Palfin met en lumière le fait que ces seigneurs sont suffisamment connus de par leur travail pour que leurs noms soient reconnus par des étrangers. Cela serait même un motif de déplacement jusque dans leur ville. De plus, cela implique le caractère exceptionnel de leur découverte. Le chirurgien ne se met pour autant pas de côté. En effet, c'est à lui que ces prestigieux médecins et chirurgiens ont fait appel, il est sans aucun doute extrêmement compétant pour mériter cet honneur, ce qui par ailleurs est explicitement souligné lorsqu'il évoque son zèle, son exactitude et son application dans son travail. Puis, cet illustre assemblée a tenu à assister à la dissection, cela promettait certainement un spectacle fort intéressant. Enfin, il prétexte une mise en avant de leur travail en traduisant ses observations mais cela sous-entend aussi que s'ils ne s'en sont pas chargés eux-mêmes et qu'ils ont été contraint d'appeler Jean Palfin, c'est qu'ils en sont peut-être incapables. Pourtant, le français est une langue prisée dans les cours d'Europe, cela impliquerait que monsieur Palfin les surpasse socialement et intellectuellement.

Finalement, même si les contenus diffèrent légèrement d'un auteur à l'autre, le principe d'une dédicace reste le même, réussir à flatter son protecteur tout en se mettant en valeur par l'attention que porte ce dernier à son ouvrage et à son valorisant effet de miroir.

Jean-Louis Baudelocque sort de ce schéma puisqu'il n'y a pas de dédicace dans ce premier tome. En revanche, entre la fin de son introduction particulièrement longue, soit une cinquantaine de

⁸⁰ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.544.

pages, et le début de son ouvrage, se trouve un extrait des registres de l'Académie de Chirurgie datant du jeudi 9 juillet 1789 :

« Messieurs *Chopart & Antoine Dubois*, nommés Commissaires pour l'examen du *Traité des accouchemens*, par M. BAUDELOCQUE, ont dit dans leur rapport, que si la première édition de cet ouvrage avoit mérité l'approbation de l'Académie par la solidité des principes & la méthode avec laquelle ils étoient exposés, cette seconde leur paroisoit bien plus digne du suffrage de la Compagnie, par rapport aux corrections & additions considérables que l'auteur vient d'y faire : la Compagnie, par rapport aux corrections & additions considérables que l'auteur vient d'y faire : la Compagnie en conséquence permet à M. Baudelocque de prendre, à la tête de ce traité, le titre de Conseiller de l'Académie de Chirurgie, & de le faire imprimer sous son privilège. En foi de quoi j'ai signé le présent Extrait, que je certifie véritable & conforme aux registres. A Paris, le 10 juillet 1789.

Signé LOUIS, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie.⁸¹ »

Monsieur Baudelocque, par cet extrait, n'avait plus réellement besoin d'un protecteur puisqu'il est nommé conseiller de l'Académie de chirurgie et détient ainsi le pouvoir de l'imprimer sous son privilège. Quant à François Mauriceau, Marguerite de la Marche et Angélique du Coudray, ils ont fait imprimer leur ouvrage sous le privilège du roi. Pour les trois ouvrages, ce privilège est noté dès la page de titre, « Avec privilège du Roy », en bas de page, et le texte complet du privilège se trouve en fin d'ouvrage, ou après l'avant-propos chez M. Mauriceau. Cela signifie que les textes ont été validés par la censure royale et bénéficient d'une protection contre la contrefaçon puisque le libraire obtient dès lors un monopole durant un temps limité, mais renouvelable, sur l'impression et la vente de l'ouvrage. Deux ouvrages doivent également rejoindre la « bibliothèque publique » :

« Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. (...) & toutes autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, ne pourront en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en

⁸¹ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, non paginé.

bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes ⁸²»

Sur les cinq ouvrages du corpus, quatre contiennent donc des dédicaces. Ces dernières s'adressent à la fois aux dédicataires et aux lecteurs, et ont pour objectif d'afficher une relation ou un lien, quel qu'il soit, symbolique ou réel, au service de la valorisation de l'ouvrage⁸³. La dédicace est ici souvent un gage de caution morale et intellectuelle par son rôle de patronage. Son absence, comme chez Jean Louis Baudelocque, peut également être perçue comme une valorisation de l'auteur et de son travail car cela peut vouloir dire qu'il est plus autonome que certains de ses confrères, qu'il n'a pas besoin de faire de complaisance à quiconque afin que son ouvrage soit publié et bien reçu. Ou bien l'auteur se sent suffisamment légitime d'écrire sans chaperon puisqu'il est reconnu comme une référence dans la communauté médicale. Par ailleurs, l'extrait des registres de l'Académie de Chirurgie cité ci-avant, valorise amplement son ouvrage en le déclarant encore plus complet et admirable que le précédent. De ce fait, il assure tout de même, à l'instar d'une dédicace, un rôle de caution intellectuelle, voire même plus, puisque c'est une déclaration écrite par l'Académie de chirurgie elle-même.

C. UNIONS ET QUERELLES ENTRE LES DIFFERENTES PROFESSIONS

1. SAGES-FEMMES ET CHIRURGIENS UNIS CONTRE L'AMATEURISME DES MATRONES ET AUTRES CHARLATANS

A n'en pas douter, les ouvrages des sages-femmes et ceux des chirurgiens, même s'ils traitent d'un sujet commun, diffèrent à bien des égards. Pourtant, ils semblent tous unis contre un phénomène semblant ravager la France, la barbarie et l'ignorance des matrones.

Dans chaque ouvrage de ce corpus, les auteurs affirment lutter contre les mauvaises pratiques, parfois funestes, des individus ignorant l'Art des accouchements. Ces derniers sont des hommes prétendant être chirurgiens alors que ce sont des charlatans attirés par l'appât du gain ou de

⁸² Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, première et deuxième page du privilège du roi situé en fin d'ouvrage.

⁸³ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, pp. 138 à 139.

mauvais praticiens dépourvus de bonnes compétences, mais ce sont surtout des matrones de village. Ces femmes désignées par la communauté, et moralement approuvée par le curé, sont souvent des femmes assez mures, plus de cinquante ans, pour avoir l'expérience de leur propre maternité ainsi que celles de beaucoup d'autres. Elles sont connues des villageoises et villageois qui ont de fait confiance en elles, car beaucoup de femmes rurales préfèrent être soutenues par une matrone d'expérience qu'elles connaissent bien plutôt qu'une jeune sage-femme n'ayant été approuvée « que sur des critères médicaux ⁸⁴».

Dans les traités étudiés, les allusions aux mauvaises pratiques se trouvent généralement dans les dédicaces et les avant-propos.

Dans l'avis de Madame de la Marche, ces allusions sont présentes bien que discrètes :

« J'ay eu même de la repugnance à publier ma methode & mes observations, parce qu'il se pourra trouver des personnes qui en apprenant ce que je dis des accouchements dans ce Livre, en parleront comme sçavantes, quoy qu'elles n'ayent aucune experience, & qu'elles n'ayent jamais fait d'apprentissage. Il est pourtant absolument necessaire d'en faire, & de voir travailler, pour concevoir ce que je dis, & se rendre capable d'être sage-femme. (...) Je ne dis point cecy pour que l'on m'estime, ny pour decrier personne : mais parce que dans une affaire d'aussi grande consequence qu'est l'accouchement, l'honneur & la conscience m'engagent à faire connoistre au public les erreurs qui s'y commettent. ⁸⁵ »

Madame de la Marche essaye d'être diplomate dans sa façon de dire les choses afin de ne pas paraître trop brutale. Néanmoins, elle a une position claire sur le sujet, à savoir que nul ne peut prétendre à être sage-femme, et donc se mêler d'accouchement, s'il n'a pas suivi de formation et d'apprentissage. C'est un véritable métier qui ne s'improvise pas, contrairement aux matrones qui ont tout appris « sur le tas ». Elle sous-entend également que ces dernières sont irresponsables, même se déshonorent, tant donner la vie est une véritable épreuve. De ce fait, elle affirme que c'est pour palier cette ignorance qu'elle prend la plume, elle s'érige tout de même comme détentrice du savoir et de la vérité, pas par rapport aux chirurgiens, mais par rapport aux ignorantes matrones, qu'elle invite par ailleurs à garder le silence.

⁸⁴ Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du Royaume » », *Annales de démographie historique*, 1980. La démographie avant les démographes (1500-1670), pp. 299 à 343.

⁸⁵ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p. 2 et 4 de l'avis.

Madame du Coudray, fait part de sa tristesse et de son indignation dans sa dédicace et plus largement dans son avant-propos :

« (...) nombre de Sujets benissent le Protecteur de l'Art qui les a préservés de devenir les tristes victimes de l'ignorance. ⁸⁶»

« Combien y en a-t-il de cette espèce, qui sans prévoir aucune suite fâcheuse se mêlent d'accoucher ? & combien de malheureuses ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance ? La seule compassion m'a rendue Auteur (...) Je ne puis dire le nombre de celles qui m'exposèrent leur triste situation, & dont la plupart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'eussent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirurgiens de Village peu expérimentés. ⁸⁷»

La sage-femme semble indignée et en colère lorsqu'elle parle de ces individus ignorants. En effet, elle les qualifie même d'« espèce », ce qui donne un caractère particulièrement dédaigneux. Ils ne sont même pas dignes d'être cités. L'emploi de ce mot a également une résonance presque animale, ou du moins faisant allusion à un groupe différencié voire inférieur. De plus, « espèce » donne l'impression d'un ensemble d'individus nombreux et variés, ayant pour point commun l'ignorance et la bêtise, incapables d'anticiper une complication. Des idiots, agissant sur le coup de l'impulsion. Puisqu'il s'agit bien des complications post-partum dont parle l'auteur, ce terme n'étant évidemment pas employé. Angélique du Coudray met l'accent, non pas sur la mortalité en couche, mais sur les mutilations infligées aux mères suite aux mauvaises pratiques, ou suite à l'absence de bons réflexes préventifs. Les matrones et autres chirurgiens jugés comme incompetents, sont montrés comme des personnes n'ayant compris qu'une partie des objectifs de l'accouchement, faire sortir l'enfant du ventre de sa mère. Or, la sage-femme semble parfaitement connaître la complexité de cet évènement. Il s'agit certes de libérer le nourrisson, mais également en vie et non mutilé, veiller à la santé de la mère pendant le travail, les poussées et la délivrance, la blesser le moins possible, la soulager, la recoudre, et surveiller l'état de santé de la mère et de l'enfant les jours suivants. En

⁸⁶ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, troisième page de l'épître.

⁸⁷ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, deuxième page de l'avant-propos.

somme, ce n'est pas une simple tâche à effectuer mais un évènement long et complexe, pouvant être assorti de multiples variantes parfois soudaines. C'est pourquoi madame du Coudray s'indigne devant tant de légèreté et d'inconséquence de la part des matrones et jeunes chirurgiens de village.

Dans les paratextes des ouvrages des chirurgiens, il n'y a guère d'allusions aux matrones. La cible préférée des accoucheurs est leurs confrères. Seul Jean Palfin, n'adresse pas de critique direct à l'encontre de ses condisciples, puisque dans sa préface, il rassemble tous ses efforts pour révéler la nature visiblement immonde du sexe féminin, dont il a pourtant étudié toute la complexité.

Ainsi, dans son avis au lecteur, François Mauriceau déclare :

« Cependant quoy que mon intention soit de vous faire connoistre icy tout ce qui concerne la grossesse & l'accouchement des femmes, je ne veux pas vous détourner de la lecture de quantité d'Auteurs qui ont traité de cette matiere avant moy : je vous avertis seulement, que la plus grande partie d'eux, n'ayant jamais pratiqué l'Art qu'ils ont voulu enseigner, ressemblent à ces Geographes, qui nous font la description de plusieurs terres qu'ils n'ont jamais veuës,⁸⁸ »

L'auteur cherche clairement à s'ériger comme détenteur de la seule vérité, comme la grande partie des autres chirurgiens, en dénigrant le travail de ses collègues. Cela va même plus loin puisqu'il les dépeint comme des fabulateurs, des conteurs d'histoires qu'ils n'ont jamais vécues. Un peu plus loin, il ajoute :

« C'est pourquoy je n'ay pas voulu imiter beaucoup d'Auteurs, qui remplissent leurs Livres d'un grand nombre de longues receptes, qui servent seulement à grossir un volume, & qui ne font qu'embarrasser l'esprit des Lecteurs dans l'incertitude du choix de tant de différens remedes, composez d'un fatras de drogues inutiles qui leur sont le plus souvent inconuës, m'étant simplement contenté de leur enseigner les meilleurs, dont on se sert ordinairement. ⁸⁹»

⁸⁸ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, première page de l'avis au lecteur.

⁸⁹ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, deuxième page de l'avis au lecteur.

Monsieur Mauriceau ne s'embarrasse pas de subtilité et n'éprouve visiblement aucune gêne à ouvertement traiter ses confrères de charlatans. D'autant plus qu'il affirme cela comme étant une généralité puisqu'il parle de « beaucoup d'auteurs ». Il n'est donc pas question d'évènements anecdotiques ou sporadiques, toute la profession semble atteinte de malhonnêteté. Il les accuse également de vanité et de tricherie, car ces derniers ajouteraient des fadaises seulement pour grossir le volumes de leurs publications afin de paraître plus érudits et plus complets. Peut-être est-ce une manière de se retirer de cette course à la précision et à l'abondance de données entre chirurgiens. Ainsi, il déclare se détacher du lot en ne délivrant que la vérité, et la vérité n'est pas quantitative mais qualitative. Néanmoins, il est l'un des chirurgiens les plus réédité de son siècle, y compris à l'étranger, comme il le souligne dès les premières lignes de son avis au lecteur. De manière générale, monsieur Mauriceau aime dresser un portrait de lui très élogieux et n'hésite pas à se montrer méprisant envers les autres chirurgiens dans son ouvrage. Lui qui semblait pourtant soucieux d'être critiqué en début d'épître, il ne semble cependant pas disposé à se montrer loyal et courtois quelques lignes plus loin.

Jean-Louis Baudelocque dans *L'Art des accouchements*, paru pour la première fois en 1781, bien que l'édition du corpus date de 1796, se présente comme celui par lequel tout a abouti et est devenu limpide. Ce célèbre chirurgien accoucheur publie ses ouvrages à la fin du XVIII^e siècle, alors que beaucoup de débats enflammés émergent au sein de la communauté médicale mais aussi, longtemps après les débuts de l'obstétrique moderne. Autrement dit, beaucoup de ses aînés ont lissé le terrain avant lui :

« L'erreur, dans la plupart, y est si voisine de la vérité, & les préceptes d'ailleurs s'y trouvent enveloppés d'un nuage si épais, que leurs Auteurs semblent n'avoir écrit que pour eux. Ajoutez qu'il n'y a presque aucun de ces Auteurs qui soit parfaitement d'accord avec lui-même ; qu'on ne trouve vingt fois en contradiction avec ses principes ; qui ne soit arrêté à chaque pas, & qui ne s'écarte de la route qu'il a tracé, ou qu'il a voulu tracer. ⁹⁰»

L'introduction de monsieur Baudelocque contient environ une cinquantaine de pages dans lesquelles il s'applique à dresser un bilan de ce qui a été publié jusqu'ici. S'il reconnaît un certain talent à quelques-uns de ses confrères, ce n'est pas la majorité. En effet, la plupart ne semblent pas

⁹⁰ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, deuxième page de l'introduction.

digne d'un grand intérêt selon l'auteur. Dans cette citation, le chirurgien leur fait trois reproches : ils n'étaient pas totalement dans le vrai, ils ne sont pas capables de rédiger un manuel et ils ne savent certainement pas vraiment ce qu'ils veulent dire. Le mot « vérité » revient très régulièrement, y compris chez François Mauriceau et les deux sages-femmes. Les auteurs paraissent particulièrement attachés à la notion de précision et d'exactitude, que ce soit dans les descriptions, le vocable scientifique employé, la technique à utiliser dans telle ou telle situation. Et ici, Jean-Louis Baudelocque s'attaque à ce manque de rigueur chez ses prédécesseurs, il les trouve confus, brouillons voire en dehors de la vérité. Le fait qu'il souligne leur incohérence n'est pas anodin. L'auteur semble vouloir mettre en lumière le dépassement de ces hommes. Sans pour autant être séniles, ils ne sont pas suffisamment vifs d'esprit et sans doute pas assez modernes pour comprendre la complexité de l'enfantement dans sa globalité. De ce fait, monsieur Baudelocque se place au devant de cette assemblée d'accoucheurs auteurs, comme le détenteur de l'aboutissement d'une longue réflexion, qui n'est pour autant pas terminée puisque d'autres questions et d'autres enjeux, mêlant éthique et technique, comme la question de la césarienne, bousculent la communauté obstétricale de cette fin de siècle.

Les sages-femmes et les chirurgiens accoucheurs sont unis dans la lutte contre l'amateurisme, l'ignorance et l'irresponsabilité des individus se mêlant d'accouchements sans en connaître les tenants et aboutissants. Toutefois, une nuance peut être soulignée entre les sages-femmes et les accoucheurs. Les premières semblent davantage critiquer les matrones de villages alors que les seconds s'en prennent largement à leurs confrères mais ne mentionnent presque pas les aides de village. Cela tient sans doute du fait qu'ils ne se sentent pas en concurrence avec les mêmes personnes. Les sages-femmes ressentent sans doute beaucoup plus de rivalité avec les matrones dans les zones rurales où elles peinent plus à s'imposer qu'en ville. Une rivalité d'autant plus insupportable pour ces dernières qu'elles se sentent bien plus légitimes à pratiquer les accouchements. Même s'il y a quelques litiges entre les chirurgiens et les sages-femmes, il n'y a peut-être pas de concurrence aussi directe qu'avec les matrones car les chirurgiens s'approprient rapidement l'usage des outils et les accouchements difficiles, alors que les sages-femmes sont limitées à l'usage de leurs mains, et quelques outils de bases, et aux accouchements dits naturels.

Il y a une certaine tension entre les deux professions mais comme il y a un partage des tâches qui est effectué, la concurrence est moins récurrente et directe. Elles n'osent peut-être pas non plus les attaquer frontalement par écrit, un exercice qu'elles maîtrisent moins que les accoucheurs, de par leur formation. Puis, pour ces derniers, il semble assez évident étant donné la confiance qu'ils affichent, qu'ils ne doivent pas réellement se sentir en concurrence avec les sages-femmes, bien qu'ils ne les fustigent pas pour autant. Ou bien, ils ne souhaitent pas le montrer de crainte que cela soit

perçu comme un signe de faiblesse. Par conséquent, ils s'en prennent à leurs confrères, principalement ceux qui ont également publié un ouvrage. Néanmoins, tous les protagonistes des deux professions laissent paraître une certaine force de caractère et de conviction, et une détermination à s'appliquer dans leurs explications, chacun avec ses motivations.

2. APPROBATIONS ET CRITIQUES ENTRE SAGES-FEMMES ET CHIRURGIENS

Les relations entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs ne sont pas à teinter de noir ou de blanc car il y a presque autant d'exemples de soutien que d'hostilité.

En amont de ce paragraphe, il a été démontré, dans les avant-propos des sages-femmes, les sous-entendus de ces dernières concernant l'importance de l'expérience et de la pratique par rapport à l'érudition des chirurgiens. Si cela n'a donc pas vocation à être de nouveau discuté ici, c'est un élément à ne pas oublier pour les développements qui suivent. En revanche, les deux manuels de sage-femme du corpus contiennent des approbations officielles de médecins et chirurgiens.

Marguerite de la Marche obtient une approbation de monsieur Lemoine, doyen de la faculté de médecine, l'année de parution du manuel, le six mars 1677. Elle se situe à la toute fin du livre :

«Après avoir oüy le Rapport de M. M Jean Garbe, Jean Baptiste Moreau, Jacques de Bourges, Charles Marteau, Louis Morin, Paul Mattot, & Guillaume Lamy : Tous Docteurs Regens en la faculté de Medecine de Paris, lesquels ont lû & examiné un livre qui a pour titre, *Instruction familière, touchant les choses principales qu'une sage-femme doit sçavoir*, & composée par Marguerite du Tertre, veuve de Jean Didiot, sieur de la Marche, Maistresse Jurée sage-femme, de la ville & de l'Hotel-Dieu de Paris, en faveur des Apprentisses Sages-femmes dudit Hostel-Dieu. La faculté a consenty que ledit Livre soit imprimé. Fait aux Escolles de Medecine, le sixième jour de Mars mil six cents soixante & dix-sept.⁹¹ »

Angélique du Coudray a également reçu une approbation, de l'Académie Royale de Chirurgie, en 1758. Celle-ci se situe entre la fin de l'ouvrage et la table des matières.

⁹¹ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, non paginé.

« Approbation de M. Sue l'aîné, Maître chirurgien, & accoucheur, ancien Prévot du Collège de Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie. J'ay lû, avec attention, l'*Abrégé de l'Art des accouchemens*, composé par Madame le Bousier du Coudray, ancienne Maîtresse Sage-femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'instruction des Sages-Femmes de campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des villes, par le grand nombre de remarques de pratique que l'Auteur à jugé à propos d'y insérer : & si l'on a égard aux Observations singulières que l'Editeur a placées au commencement de ce traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéressante. A Paris, ce 20 décembre 1758. ⁹²»

Dans les deux cas, cette approbation est une marque de reconnaissance envers le travail de la sage-femme. Un peu à la manière d'une dédicace, cela approuve et reconnaît la qualité de l'ouvrage. De plus, comme elle est rédigée de la main même du garant, elle peut être perçue avec davantage de valeur. Les auteurs de ces approbations sont des chirurgiens et médecins reconnus et approuvés par les plus hautes autorités de la communauté médicale. Les deux femmes ne pouvaient espérer un meilleur gage de qualité. Celle adressée à madame du Coudray est particulièrement élogieuse car elle souligne que son ouvrage peut instruire les sages-femmes des campagnes mais également celles des villes jugées de meilleur niveau. L'objectif de son manuel est ainsi validé et même encensé par une personne du milieu censé être elle-même instruite, M. Sue l'aîné, chirurgien accoucheur et membre de deux institutions chirurgicales prestigieuses, le Collège de chirurgiens et le Comité de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

Ces élogieuses approbations envers les travaux des deux sages-femmes prouvent qu'il n'y a pas seulement de l'hostilité entre les deux professions et que chacun est capable de reconnaître les mérites de l'autre, s'il l'en juge digne. Ils sont même prêts à dévoiler publiquement leur soutien. De plus, Angélique du Coudray a une autre approbation de monsieur Morand, censeur royal, concernant son ouvrage (1757) et un extrait du registre de l'Académie de chirurgie du même auteur (1758), approuvant son invention pédagogique, « l'Académie a jugé cette Machine digne de son approbation⁹³ ». Depuis le début du XVIII^e siècle, les conditions d'accouchements des femmes font l'objet de nombreuses publications, discussions et rapports, car l'État est convaincu que la population

⁹² Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, non paginé.

⁹³ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, non paginé.

du royaume décroît. Ainsi, prenant le problème à la source, en 1760⁹⁴, un enseignement original est institué sur la « méthode du Coudray » et son mannequin pédagogique, afin de former les sages-femmes de campagne et de fait, diminuer la mortalité infantile. Son « fantôme obstétrique » est également breveté par Louis XV en 1767. Il n'est donc guère étonnant que madame du Coudray, pensionnée par le roi, reçoive toutes ces approbations. Rappelons également que suite à son tour de France d'une trentaine d'années, environ deux cents chirurgiens démonstrateurs prendront le relais dans toute la France. Entre 1760 et 1790, environ dix mille sages-femmes seront formées. Même si de grandes disparités régionales persistent, son travail, en collaboration avec de nombreux chirurgiens, est un exemple de succès et de bonne entente entre les deux professions.

Hormis les quelques critiques déjà abordées à l'encontre de l'autre profession, il n'y a pas de véritables attaques dans les traités étudiés. Toutefois, en guise de complément, la petite publication d'une quinzaine de pages de madame Bellami, maîtresse sage-femme, publiée en 1780, peut être évoquée dans le but d'illustrer les possibles griefs entre sages-femmes et chirurgiens. L'ouvrage est édité à Bruxelles et Paris.

Dans son ouvrage, cette dernière relate un accouchement qu'elle a réalisé avec succès. Elle a été appelée au chevet d'une patiente sur le point d'accoucher. Cette femme avait en premier lieu appelé le chirurgien qui s'était occupé de son dernier accouchement mais, ce dernier voulant à nouveau effectuer une « section de la symphyse des os pubis » qui s'était soldée par la mort de l'enfant, une large dépense et de grandes souffrances à la mère, la femme et son mari décidèrent de refuser l'opération. Le chirurgien, monsieur Sigault, s'était donc retiré en recommandant d'appeler quelqu'un d'autre. Il avait justifié l'opération par l'étroitesse du bassin de la mère et avait prétendu que cela faciliterait la sortie de l'enfant. Or, quelques heures après la venue de madame Bellami, l'accouchement pris fin naturellement, avec l'enfant et la mère en bonne santé :

« Sa mère est autant bien qu'on pouvoit l'espérer ; elle n'a éprouvé aucun accident de cet accouchement ; on espère que la joie, le plaisir, en un mot, ce mouvement intérieur qui se passe en nous lorsque l'on obtient ce que l'on desire le plus ardemment, pourra rétablir le calme dans les facultés intellectuelles ; car cette Dame qui avoit toujours joui d'une bonne santé & du libre exercice de toutes ses fonctions jusqu'à son accouchement Sigaultien, dont les suites furent fâcheuses, tomba alors dans un état de démence, tel, qu'elle est incapable de vaquer à ses affaires domestiques, & qu'on ose la laisser seule :

⁹⁴ Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du Royaume » », Annales de démographie historique, 1980. La démographie avant les démographes (1500-1670), pp. 299 à 343.

son mari pense que ce fâcheux état est un effet de l'opération & du chagrin que la femme éprouva de la perte de son enfant, & il en est si persuadé, qu'il l'a reproché à M. Sigault, « qui a répondu qu'il n'étoit pas le « maître de gouverner le cerveau de son épouse » ». ⁹⁵»

La sage-femme, nomme le chirurgien dont il est question, elle n'hésite donc pas à le pointer directement du doigt. Elle cherche ouvertement à dénoncer son comportement quitte à elle-même s'exposer à une riposte de ce dernier. Elle lui reproche sa cruauté et sa barbarie mais également son appât du gain car visiblement, la coûteuse opération n'était pas nécessaire. Son manque d'humanisme et sa cupidité sont soulignés car en dépit du précédent échec et des grandes souffrances causées, il n'hésite cependant pas, selon madame Bellami, à insister pour effectuer l'opération. D'ailleurs, il préférera partir en laissant la mère en souffrance plutôt que de proposer une autre solution. M. Sigault serait également responsable de la démence de la patiente intervenue à la suite de son opération manquée. Il aurait donc, en plus de la mort de l'enfant, provoqué la sénilité de la mère. Soit deux vies de perdues. Les charges contre le praticien sont très graves et presque assimilées à un double meurtre. Cependant, madame Bellami n'accuse jamais directement ce dernier. Elle formule toutes ces phrases de sorte que les accusations soient prononcées par un tiers, le mari en l'occurrence. Ainsi, elle se met quelque peu à l'abri en feignant de simplement rapporter des faits. Elle achève son récit par :

« Je finis, en assurant que je serai bien dédommagée de mes peines, si ces remarques peuvent être de quelque utilité aux gens de l'Art ; c'est le seul & unique but que je me suis proposé, & l'objet de tous mes vœux seroit que tous les Savans s'occupassent continuellement des moyens de diminuer les infirmités humaines pendant le court espace de notre existence, & principalement lors de notre reproduction. ⁹⁶»

Elle dévoile ses intentions à la toute fin de son ouvrage, de sorte à ce que ce soient les derniers mots que le lecteur garde en tête. C'est une critique de l'usage excessif des outils ainsi que de la barbarie des chirurgiens. Ce sont des accusations courantes envers les chirurgiens. Il leur est

⁹⁵ Madame Bellami, *Observation intéressante sur un accouchement*, à Bruxelles, rue S. Antoine, près la vieille rue du Temple, 1780, p.12.

⁹⁶ Madame Bellami, *Observation intéressante sur un accouchement*, à Bruxelles, rue S. Antoine, près la vieille rue du Temple, 1780, p.14.

souvent reproché de « charcuter » et d'expérimenter sur les patients afin de briller auprès de leurs confrères, au lieu de soigner. En effet, le contexte s'y prête puisqu'en cette fin de siècle, de nombreux outils sont apparus devant servir à faciliter la sortie de l'enfant (forceps, levier, tire-tête). De nombreux débats sont également actifs, autour de la pratique ou non de la césarienne sur une femme en vie et notamment, de la symphyse de l'os du pubis dont il est question ici. Les praticiens sont divisés, certains ont le souhait d'innover et d'améliorer des techniques opératoires, d'autres sont contre ces pratiques jugées brutales.

Madame Bellami, qui est sage-femme et qui n'a donc pas le droit d'utiliser des outils, en théorie, est contre. Visiblement, elle trouve que cette opération est effectuée de manière abusive, pour de mauvaises raisons, et de toute évidence inefficace. Elle défend peut-être aussi son savoir-faire de sage-femme, qui reste efficace malgré toutes les nouveautés instaurées par les chirurgiens. Néanmoins, cela est peut-être aussi une manière de protester contre l'interdiction de l'utilisation des outils obstétriques par les sages-femmes, créant ainsi un cloisonnement de ces dernières aux accouchements dits naturels et donc moins onéreux.

Les sages-femmes et les chirurgiens accoucheurs sont unis par leur objectif commun, faire naître un enfant le plus professionnellement possible en préservant la vie de la mère et de l'enfant. De ce fait, ils luttent contre l'amateurisme et l'ignorance des matrones et des autres praticiens incompetents par l'enseignement. Ils ont tous pour but de livrer un manuel d'instruction le plus compréhensible possible. Néanmoins, exerçant la même activité mais de manière différente, ils entrent parfois en concurrence et sont en désaccord. Chacun défend sa profession et tente de l'améliorer, amplifiant par la même occasion, sa réputation.

Dans cette même logique d'être le meilleur professeur possible et le praticien le plus censé, les ouvrages sont adaptés au public visé et en adéquation avec leur époque.

II. DES OUVRAGES DE CONNAISSANCE ET DE PRATIQUE ADAPTES A LEUR PUBLIC ET A LEUR EPOQUE

A. LE LIVRE COMME REFLET DE LA PROFESSION

1. LONGUEUR ET ACCESSIBILITE DE L'OUVRAGE

Les ouvrages en tant qu'objet sont également à étudier puisqu'ils apportent des éléments d'analyse dignes d'intérêt. En effet, il y a des distinctions entre les livres écrit par les sages-femmes et ceux réalisés par les chirurgiens.

Tout d'abord, la longueur de l'ouvrage n'est pas la même. Ceux de madame du Coudray et de madame de la Marche sont sensiblement plus courts. En effet, celui de la première comporte deux cent soixante-dix pages tandis que le second deux cent neuf. Le traité de François Mauriceau fait cinq cent quarante-sept pages, Jean Palfin publie six cent vingt-trois pages et enfin, *L'Art des accouchements* de Jean-Louis Baudelocque contient cinq cent soixante-cinq pages. La différence est saisissante. Les livres des chirurgiens sont tous presque deux à trois fois plus volumineux que ceux des sages-femmes.

Cet écart est dû à la destination différente des ouvrages des premiers et des secondes. En effet, les manuels des sages-femmes sont principalement destinés aux élèves apprentis sages-femmes et ceux des chirurgiens, aux étudiants en chirurgie. Tous les ouvrages sont également adressés aux confrères et consœurs du métier. C'est sans doute la raison pour laquelle il existe des différences « physiques » entre ces ouvrages.

Les apprentis sage-femme sont de jeunes femmes, principalement des filles de sages-femmes mais également des femmes d'agriculteurs et d'artisans⁹⁷. La formation est assez onéreuse et les filles doivent être logées en ville, pour la formation à l'Hôtel-Dieu qui reste longtemps la référence. Par conséquent, elles commencent plutôt tôt afin d'être utiles plus longtemps. Néanmoins, dans certaines régions rurales, les habitants sont récalcitrants à envoyer leurs filles en formation à cause de son coût, sachant qu'il faut également les remplacer pendant leur absence, et ces derniers craignent qu'une fois formée, l'étudiante quitte le village. C'est pourquoi, les apprenties sont souvent plus urbaines que rurales, elles sont déjà sur place et il y aura toujours du travail en ville, d'autant que les futures mères citadines sont plus disposées à faire appel à une professionnelle. Le tour de France de madame du Coudray est destiné à pallier cette centralisation parisienne.

Le titre du manuel de madame de la Marche *Instruction familière et très facile, faite par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son Art*⁹⁸ ainsi que celui de madame du Coudray *Abrégé de l'Art des*

⁹⁷ Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du Royaume » », *Annales de démographie historique*, 1980. La démographie avant les démographes (1500-1670), pp. 299 à 343.

⁹⁸ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, page de titre.

*accouchements*⁹⁹ laissent entendre leur volonté d'être claire, concise et allant à l'essentiel. L'un est un « abrégé » et l'autre est familier et « très facile », ce qui témoigne d'une réelle volonté de la part de leur auteure d'avoir écrit un ouvrage court. Cela peut sans doute s'expliquer par plusieurs raisons. Comme les livres ont été pensés pour un public relativement précis, ils se sont adaptés aux exigences et aux limites de celui-ci. D'abord, les élèves sont des jeunes femmes, et non des jeunes hommes. La différence tient, non pas dans l'intelligence, mais dans l'éducation différenciée de l'époque moderne que les contemporains donnaient à leurs enfants en fonction de leur sexe. Les futures mères de famille devaient être capables d'avoir des bases suffisantes pour tenir leur foyer mais elles n'étaient pas censées devenir savantes. Il est donc raisonnable de penser que les élèves n'avaient pas un haut niveau d'études, néanmoins, elles devaient être suffisamment instruites pour savoir lire et écrire un minimum pour être capables de suivre leur apprentissage, même s'il est pour l'essentiel composé de pratique. Ainsi, les jeunes femmes venant d'un milieu très modeste, ne pouvaient pas faire cette formation, de par son coût et son niveau d'instruction.

Madame de la Marche a pris le parti d'organiser son ouvrage « par questions et réponses », comme elle le souligne d'emblée dans son titre afin de ne pas décourager ses étudiantes. Ce format permet de mieux se sentir en situation pour ces dernières et d'aller à l'essentiel en répondant à une situation précise. Elles ne se perdent pas dans de longues digressions. L'ouvrage doit accompagner la formation pratique qu'elles reçoivent à l'Hôtel-Dieu, il doit illustrer leurs séances de démonstration. De plus, l'apprentissage ne dure que quelques semaines, elles n'ont tout simplement pas le temps, d'assimiler un ouvrage trop dense et trop complexe. Les questions et les réponses sont en effet très courtes et utilisent un langage simple.

« *Qu'est-ce que Generation ?* Generation est une action naturelle, par le moyen de laquelle un animal engendre son semblable pour la conservation de l'espece. ¹⁰⁰»

De plus, ici madame de la Marche illustre son propos par ce qu'il se passe dans la nature, chez les animaux. Des phénomènes que les élèves ont déjà eu l'occasion d'observer. Tout le monde a déjà pu observer une chatte et son chaton ou une vache avec son veau. Elle valorise également discrètement la mission de leur métier, leur rôle est de participer à « la conservation de l'espèce ».

⁹⁹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, page de titre.

¹⁰⁰ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p.4.

C'est par elles, les sages-femmes, que l'espèce humaine se perpétue et traverse les âges. Leur mission est importante pour le bien public. Madame de la Marche cherche à faire prendre conscience à ses élèves, en se valorisant elle-même par la même occasion, de la vertu et de l'utilité de leur profession, et de fait, du sérieux avec lequel elles devront l'exercer.

L'ouvrage d'Angélique du Coudray ne se présente pas sous ce format de questions et réponses, celui-ci est plus classique, sous la forme d'observations. Néanmoins, c'est grâce à sa « machine » que son enseignement est particulièrement bien adapté aux apprenties sage-femme. Par ailleurs, tellement pratique et pédagogique, que les chirurgiens l'utiliseront également par la suite pour former leurs propres étudiants :

« Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, les avantages que peut produire la machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite : votre amour pour le bien public, a encouragé mon zèle, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Elèves que vous m'avez mis en occasion de former, font déjà ressentir dans les campagnes l'utilité de ma machine. ¹⁰¹»

Elle met en évidence la praticité et l'efficacité de son invention auprès du jeune public dont elle a la charge de former au métier en peu de temps. Ainsi, les élèves peuvent se rendre compte des explications qu'elle donne dans son abrégé grâce au mannequin. Ce dernier permet également d'avoir le temps de comprendre les mécanismes de l'accouchement et les visualiser dans le calme et à leur rythme, avant d'assister aux réels accouchements. Pour l'enseignant, ce mannequin a pour but d'être compris par les étudiantes plus rapidement, en se mettant à leur niveau, sans utiliser de savantes explications que ces dernières auront du mal à saisir. Par ailleurs, les sages-femmes louent la pratique avant toute chose, de ce fait, il n'est pas de leur souhait de s'étendre longuement sur la théorie.

L'objet livre des chirurgiens accoucheurs reflète également leur philosophie et leur façon d'enseigner. Ils sont plus denses, plus longs et plus complexes. Cela se ressent dès les titres des ouvrages. François Mauriceau présente son travail sous le nom de :

¹⁰¹ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, deuxième page de l'épître.

« Traité des maladies des femmes grosses, et de celles qui sont accouchées ; Enseignant la bonne & veritable methode pour bien aider les Femmes en leurs accouchements naturels, & les moyens de remediers à tous ceux qui sont contre nature, & aux indispositions des enfants nouveau-nés ; avec une description tres-exacte de toutes les parties de la Femme qui servent à la generation : Le tout accompagné de plusieurs Figures convenables au sujet.¹⁰² »

Ce titre est amplement détaillé. Il est impressionnant de précisions et le lecteur a d'emblée l'impression d'être devant un ouvrage savant. Il détaille toutes les parties que contient l'ouvrage. Mais ce n'est pas tout. Les parties ne sont pas simplement détaillées, elles sont amplifiées et magnifiées. Il ne s'agit pas que de « l'enseignement de la méthode » mais de « la bonne et véritable méthode » et sa description est « très exacte » et accompagnée de « figures convenables ». L'auteure se permet d'émettre un avis sur son propre livre directement dans le titre.

Monsieur Palfin rassemble trois ouvrages en un seul et indique en page de titre :

« Description anatomique des Parties de la FEMME, qui servent à la GENERATION ; avec un Traité des monstres, de leurs Causes, de leur Nature, & de leur differences : et une Description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes, & internes de deux enfants nés dans la ville de Grand, capitale de Flandres le 28 Avril 1703 »

Les mots « anatomique » dans « description anatomique » et « traité des monstres » sont imprimés en caractères capitaux, plus grands que les autres et à l'encre rouge vif. Tout comme le nom de l'auteur. Cela attire le regard et a été clairement conçu pour sauter aux yeux du lecteur. Le choix des mots est également important, « anatomique » a une résonance très scientifique et très savante. Par ailleurs, aucune sage-femme du corpus ne l'a utilisé. Il renvoie à un travail méticuleux, sérieux et universitaire. Le *Traité des monstres* est également fort attractif, il fait échos aux cabinets de curiosité en vogue au XVIII^e siècle, il inspire le mystère, quelque chose de déroutant, en somme, une énigme à résoudre. Une énigme de haute volée que seul l'élite intellectuelle sera capable de résoudre et comprendre.

¹⁰² François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, page de titre.

Il semble clair en lisant les titres des manuels des chirurgiens qu'ils n'ont pas souhaité de se rendre intelligibles de tous. Ils sont volontairement impressionnants et visiblement érudits. La formation des accoucheurs durant plusieurs années et elle doit rendre compte d'un grand nombre de connaissances et de travaux écrits. Contrairement aux sages-femmes, ces derniers ont pour objectif de rendre le plus savant possible leurs élèves afin d'élever l'art de la profession à un niveau toujours plus soutenu. Cela prend du temps. De plus, comme cela a été démontré en amont, les publications des chirurgiens sont également la vitrine de leur propre intelligence et de leur réputation. Sans oublier leur font de commerce puisque leurs honoraires sont élevés et la concurrence est de plus en plus rude dans la capitale.

Jean-Louis Baudelocque est plus simple avec *L'Art des accouchements*¹⁰³. Il n'est pas dénué d'ambition pour autant puisqu'il se présente comme celui qui parvient à réunir l'ensemble des connaissances et des techniques de « l'Art ». La simplicité de son titre symbolise l'agrégation de l'intégrité des connaissances relatives à l'univers de l'accouchement. Il ne donne pas de précisions sur ce que son ouvrage contient puisqu'il contient tout. Tout ce qui est juste et excellent s'entend.

2. L'OBJET LIVRE

Le travail du livre des auteurs est plutôt soigné de manière générale, mais les ouvrages des chirurgiens et des sages-femmes diffèrent quelque peu.

Les reliures des ouvrages sont en cuir et plus ou moins travaillé mais de bonne qualité. La reliure de l'ouvrage de madame du Coudray est la plus ornementée puisqu'elle est décorée d'un encadrement en dorure sur la première et la quatrième de couverture. Les autres n'en ont pas. En revanche, tous les autres ont des fleurons sur le dos.

Le travail d'ornement typographique est assez similaire dans les ouvrages des chirurgiens et ceux des sages-femmes. Le plus remarquable est celui du livre de monsieur Palfin qui est le seul à disposer d'un frontispice, une gravure placée en regard de la page de titre. Les autres en sont dépourvus néanmoins, des lettrines décorées, première lettre en tête de texte dont le corps est plus grand que la suite de celui-ci, en début de chaque chapitre sont présentes afin de mettre le texte en valeur. Des bandeaux ornementaux sont également présents en début de chapitre et des culs-de-

¹⁰³ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, page de titre.

lampe aux formes végétales servent à clore une partie. Les cinq manuels du corpus contiennent donc des lettrines ornementées, des bandeaux végétaux et des culs-de-lampe mais ils sont regroupés pour la plupart en début de l'ouvrage afin de mettre en valeurs les paratextes. Le reste de l'ouvrage est généralement beaucoup plus épuré, mis à part les gravures anatomiques chez les chirurgiens et dont les manuels des sages-femmes sont dépourvus, pour les raisons déjà évoquées ci-dessus et par souci d'économie puisque les ouvrages doivent être accessibles aux étudiants.

Par ailleurs, l'une des plus grandes différences entre les livres des deux professions provient de leur format. En effet, ceux des deux sages-femmes sont en in douze alors que ceux de monsieur Palfin et monsieur Mauriceau sont en in quatre, et celui de monsieur Baudelocque est au format in octavo. Cette information est importante car elle révèle plusieurs choses.

Le format utilisé pour les ouvrages des sages-femmes, in douze¹⁰⁴, environ l'équivalent de nos livres de poche actuels, signifie que chez l'imprimeur la feuille a été pliée quatre fois, donnant douze feuillets soit vingt-quatre pages. Cette technique d'impression nécessite un seul jeu de plaque pour imprimer un recto-verso. Par exemple, la moitié supérieure reçoit le verso et la moitié inférieure le recto, et lorsque le recto est imprimé, il suffit de faire pivoter la plaque de haut en bas pour imprimer le verso. Ce format permet une impression plus rapide et plus économique. De plus, c'est un format facilement transportable. De fait, dernier correspond aux conditions d'études des apprenties sages-femmes, il n'est pas excessivement onéreux et consultable n'importe où, nul besoin d'être installé dans une grande bibliothèque. C'est réellement un outil pratique d'apprentissage.

Le format in quatre est destiné aux éditions prestigieuses. La feuille est pliée deux fois, donnant quatre feuillets et huit pages. Il correspond environ à notre format A4 actuel. Sa fabrication nécessite plus de papier, plus d'encre et plus de temps. Seule une minorité d'individus à l'époque moderne peut s'offrir ce genre d'ouvrage puisqu'il n'est pas à la portée de toutes les bourses. Les étudiants en chirurgie, s'ils n'appartiennent généralement pas à l'aristocratie, sont pour autant issu d'un milieu bourgeois et urbain aisé. Ils ont des conditions d'étude plus confortables que les sages-femmes et accès à des endroits plus adaptés à la consultation de ces ouvrages, bibliothèques, salons etc... Ce format est réservé aux œuvres dites sérieuses, religieuse, philosophique ou ici scientifique, ou aux éditions de prestiges. De fait, il est évident que les auteurs en tirent une certaine gloire, puisque c'est un signe « physique » de reconnaissance envers leur travail.

¹⁰⁴ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, pp. 22 à 26.

Le traité de Jean-Louis Baudelocque est en in octavo, soit une feuille pliée trois fois donnant huit feuillets et seize pages. Cela peut paraître moins valorisant par rapport à ses confrères, néanmoins il faut tenir compte de la date de parution des trois chirurgiens. François Mauriceau est publié à la fin du XVII^e siècle, Jean Palfin au début du XVIII^e siècle, alors que monsieur Baudelocque à la toute fin du XVIII^e siècle. Or, c'est à cette période ci que les grands volumes, in-folio ou in-quatro, deviennent beaucoup plus rares. La distinction entre les livres prestigieux et les livres populaires se distingue dorénavant entre le format in octavo et les in douze, seize ou dix-huit. Plus tard, Stendhal évoquera même avec mépris les « petits romans in-12 pour femmes de chambre¹⁰⁵ ». Par conséquent, ce n'est en aucun cas un déclassement pour monsieur Baudelocque, les codes éditoriaux ont simplement changé.

Les petits in douze de madame du Coudray et madame de la Marche ne sont, de toute évidence, pas considérés comme des ouvrages de référence et de fait, ne leur rapporte pas les mêmes mérites d'un point de vu éditorial. Certaines œuvres dites sérieuses, du fait de leur grand succès, ont été éditées en petit format, pour une lecture moins solennelle et plus pratique. Ce n'est néanmoins pas le cas de ces deux derniers, puisque ce sont tous deux des premières éditions. D'emblée, dès l'édition, ces livres étaient destinés à un public plutôt modeste et féminin.

Enfin, les écrits des sages-femmes ne présentent aucune note de bas de page. Cela paraît logique puisque ces derniers sont censés être concis et clairs. Or, les notes de bas de pages ont souvent pour but d'éclaircir la signification d'un mot savant ou d'une situation complexe. Les chirurgiens n'en n'incluent toutefois pas à l'excès puisqu'ils s'étendent déjà largement dans le texte principal. Néanmoins, monsieur Baudelocque est le chirurgien du corpus qui en a le plus à son actif.

« L'examen d'un grand nombre de femmes mortes en couches, montre que l'écartement dont il s'agit s'étend on ne peut plus rarement jusqu'à deux lignes ; & nous ne l'avons trouvé qu'une seule fois au-dessus de ce terme (1).

(1) Le relâchement de la symphyse du pubis étoit si grand qu'on pouvoit les écarter de quatorze lignes, & les remettre dans leur contact naturel. Le bassin étoit des plus grands, & le cadavre entièrement putréfié. La femme étoit morte peu d'heures après l'accouchement ; car la

¹⁰⁵ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 23.

matrice ne s'étoit pas encore contractée sur elle-même, & n'avoit pas expulsé la totalité de l'arrière-faix. ¹⁰⁶»

Ici le chirurgien utilise une note de bas de page afin de donner un exemple, expliquer un cas particulier.

Tous ces ouvrages, de par leur format, leur syntaxe et leur construction sont, ou du moins se réclament être, le reflet de leur profession. Les sages-femmes et les chirurgiens n'appartiennent pas à la même classe sociale, et par conséquent, leurs élèves non plus. C'est pour cela que les manuels prennent des formes différenciées, les étudiants n'ont pas les mêmes possibilités. De plus, les ouvrages sont le reflet des compétences professionnelles de leurs auteurs et ils en sont conscients. C'est pourquoi leur succès est annonciateur d'une belle carrière.

B. DES OUVRAGES A SUCCES

1. DES IMPRIMEURS-LIBRAIRES SPECIALISES ET COMMUNS AUX DEUX PROFESSIONS

La portée des traités médicaux des sages-femmes et chirurgiens accoucheurs s'analyse d'abord au regard de leurs imprimeurs, dans le contexte des XVIIe et des XVIIIe siècles. La comparaison des différents imprimeurs des ouvrages étudiés, au vu des informations disponibles, permet de mettre en évidence plusieurs points communs.

Ainsi, on observe que les « imprimeurs-libraires » selon la terminologie alors utilisée, étaient géographiquement concentrés à Paris, au niveau de la rue Saint-Jacques. Tel est par exemple le cas de la veuve Delaguette, de son vrai patronyme Marie-Anne Osmont, imprimeur-libraire de l'Académie royale de chirurgie, qui a imprimé *l'Abrégé de l'art des accouchements*¹⁰⁷ de Madame Le Boursier du Coudray et dont la première édition date de 1759. C'est également dans cette rue qu'est installé depuis 1683 Laurent d'Houry, avant de déménager en 1702 dans une rue adjacente dénommée « rue

¹⁰⁶ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, p.34.

¹⁰⁷ Angélique Le Boursier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759.

Saint Severin, au Saint-Esprit, devant la rue Zacharie »¹⁰⁸, où il imprimera en 1710 la deuxième édition de l'ouvrage de Madame de la Marche. Nicolas-Toussaint Méquignon, qui imprime *L'art des accouchements*¹⁰⁹ de Jean-Louis Baudeloque en 1781, exerce quant à lui rue des Cordeliers, l'actuelle rue de l'école de médecine. Seule la première édition en 1677 de l'ouvrage de Madame de la Marche semble faire exception, puisqu'il a été imprimé « chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu¹¹⁰ ». Cela s'explique probablement par le caractère institutionnel et prestigieux de l'Hôtel Dieu, à la différence des autres imprimeurs-libraires, qui exercent une activité commerciale sur le modèle de l'entreprise privée¹¹¹. Cette proximité n'est pas seulement géographique, mais reflète également l'organisation et la sociologie de la profession d'imprimeur-libraire à cette époque.

Henri-Jacques Martin divise en effet cette profession en quatre groupes, selon leur notoriété et leur puissance, parmi lesquels « les libraires établis rue Saint-Jacques ». Ces derniers constituent le deuxième groupe d'imprimeurs-libraires, derrière celui de Sébastien Cramoisy et ses associés, composé de puissants commerçants dotés d'importantes relations d'affaires, dont notamment des personnalités et institutions religieuses et politiques. Il devance le groupe des imprimeurs-libraires dits « du Palais », qui se consacrent principalement à la littérature et le groupe des « libraires étalans », installés sur les Quais et le Pont-Neuf, et dont l'activité est tournée vers les livres d'occasion, libelles et pamphlets¹¹². Historiquement, la concentration d'imprimeurs-libraires au niveau de la rue Saint-Jacques s'explique par un arrêt en date du 1^{er} avril 1620, par lequel ils reçurent l'ordre de se cantonner dans le quartier de l'Université et de ne pas dépasser Saint-Yves, et ce avec interdiction d'exploiter une presse ou imprimerie en tout autre endroit, sous peine de mort¹¹³. Un auteur du XIX^e siècle, Charles Nodier, précise à ce sujet que « *Saint-Yves était une chapelle située dans la rue des*

¹⁰⁸ Jean-Paul Fontaine, *Les Houry, éditeurs de livres scientifiques et de l'Almanach royal*, Histoire de la bibliophilie [blog], 2 mars 2014.

¹⁰⁹ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796.

¹¹⁰ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, page de titre.

¹¹¹ Henri-Jean Martin, *L'édition parisienne au XVII^e siècle : quelques aspects économiques*, Annales. Économies, sociétés, civilisations. 7^e année, N. 3, 1952. pp. 303-318.

¹¹² Henri-Jean Martin, *L'édition parisienne au XVII^e siècle : quelques aspects économiques*, Annales. Économies, sociétés, civilisations. 7^e année, N. 3, 1952. pp. 303-318.

¹¹³ Louis Batiffol, *La vie de Paris sous Louis XIII : l'existence pittoresque des Parisiens au XVII^e siècle*, Calmann-Lévy, 1932, p. 232

*Noyers-Saint-Jacques, quartier où les libraires et imprimeurs de Paris formèrent leurs premiers établissements après l'invention de la presse. On sait qu'ils ont toujours habité ce quartier de préférence »*¹¹⁴.

Ensuite, il est intéressant de noter que la distinction entre d'une part les sages-femmes et d'autre part les chirurgiens, ne se reflète pas chez les imprimeurs-libraires qui éditent leurs ouvrages. Par exemple, l'édition de 1694 du *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*¹¹⁵ de François Mauriceau a été imprimée par Laurent d'Houry, tout comme la seconde édition de l'ouvrage de Madame de la Marche datant de 1710. S'il n'existe donc pas d'imprimeurs-libraires réservés aux sages-femmes et d'imprimeurs-libraires réservés aux chirurgiens accoucheurs, ces derniers semblent cependant être les seuls à avoir accès à l'élite de l'imprimerie, à savoir les imprimeurs du Roi. Tel est par exemple le cas de *L'Art des accouchements*¹¹⁶ de Jean-Louis Baudelocque, dont l'édition de 1796 indique « chez Méquignon l'Aîné », lequel a obtenu la charge d'imprimeur du Roi en 1789.

Enfin, on observe une certaine spécialisation thématique des imprimeurs-libraires. Cette idée s'illustre notamment à travers les ouvrages imprimés et édités par Laurent d'Houry, qui se consacrent majoritairement aux sciences médicales (médecine, chirurgie, pharmacie). De même, la veuve Delaguette, qui est identifiée comme l'imprimeur-libraire de l'Académie royale de chirurgie, a imprimé et publié des ouvrages principalement consacrés au domaine de la chirurgie, comme les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* en 1743 ou encore le *Recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie royale de chirurgie* en 1753.

2. DE NOMBREUSES REEDITIONS

Ces textes d'instructions médicales ont rencontré un assez heureux succès. Ils se sont vendus et ont été réédités plusieurs fois, parfois même en plusieurs volumes, corrigés et augmentés. De plus, leur aspect pratique et pédagogique est à souligner, et plus le praticien a bonne réputation dans la

¹¹⁴ Charles Nodier, *De la liberté de la presse avant Louis XIV*, Techener, 1834, p. 25

¹¹⁵ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681.

¹¹⁶ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, page de titre.

communauté médicale, à savoir qu'il pratique beaucoup d'accouchements dont l'issue est heureuse, plus ces ouvrages auront du succès et inversement.

François Mauriceau commence son avis au lecteur en exposant le succès de sa publication :

« Mr Lecteur, comme vous sçavez que la troisième edition d'un Livre & la traduction que les Etrangers en font en leur langue vulgaire, sont des marques ordinaires de l'estime qu'on en fait ; je crois qu'il ne me sera pas difficile de vous persuader que celui-cy que je fis imprimer pour la premiere fois en l'année 1668. & pour la seconde fois en l'année 1675. A esté assez bien reçu du Public ; puisque le grand nombre des exeplaires que j'en avois fait tirer, tant en la premiere Edition qu'en la seconde, a esté entierement distribué, il y a déjà du tems : & que Monsieur Chamberlen, Medecin du Roy d'Angleterre, le plus renommé qu'il y ait en la ville de Londres dans l'Art des accouchemens, l'a jugé digne de la peine qu'il a prise luy-mesme de le traduire en Anglois, & de le faire imprimer dès l'année 1672¹¹⁷. »

Avant tout, le chirurgien tient à signaler l'évident succès de ses précédentes publications. En effet, deux éléments le rendent visiblement fier, à savoir qu'une troisième édition soit nécessaire tant il y a de la demande, et que son ouvrage ait été traduit à l'étranger par le médecin d'un roi, monsieur Chamberlen. Il a déjà été souligné précédemment l'importance qu'accorde monsieur Mauriceau quant au fait d'être gratifié par un médecin royal. Aussi, peut-il s'enorgueillir de compter deux d'entre eux parmi ses soutiens : le médecin du roi de France et celui du roi d'Angleterre. Cela appuie le sérieux de son ouvrage ainsi que son utilité car en effet, pourquoi un médecin prendrait-il lui-même la peine de traduire un traité s'il n'était pas convaincu de sa grande qualité ? De plus, une publication à l'étranger élargit le public, ouvre d'autres portes et prédit une hausse du nombre d'exemplaires vendus. Un effet « boule de neige » peut alors se réaliser et, qui sait, se répandre avec encore plus d'ampleur.

Ensuite, cela le place à la tête d'une double élite, celle de France et celle d'Angleterre. On peut supposer que parmi les chirurgiens accoucheurs anglais, aucun n'a vraisemblablement publié un ouvrage d'une aussi bonne qualité que le sien, lequel a été traduit. Sans compter que l'obstétrique outre-Manche est également active et compte quelques chirurgiens de bonne réputation. Il n'apporte pas son aide à un pays en retard dans ce domaine. Au contraire, c'est une autre grande nation qui

¹¹⁷ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, première page de l'avis au lecteur.

reconnaît ses travaux comme étant brillants. De plus, l'auteur souligne que monsieur Chamberlen est lui-même un accoucheur talentueux, faisant de lui son égal confrère, voire plus, puisque ce dernier publie l'ouvrage d'un autre. François Mauriceau laisse sans doute entendre par là que si le médecin du roi d'Angleterre avait été meilleur que lui, il aurait publié un ouvrage plus complet encore que le sien, s'évitant ainsi la peine de traduire un ouvrage étranger.

En précisant la date à laquelle monsieur Chamberlen a traduit son livre, 1672, le chirurgien tient à mettre en valeur le fait que le succès de son manuel fut relativement immédiat. En effet, seulement quatre ans après sa première édition, avant même qu'une seconde ne soit parue, il était déjà édité à l'étranger. Le médecin du roi d'Angleterre a traduit, selon F. Mauriceau, lui-même son ouvrage, ce qui constitue sans doute la preuve de l'estime du premier pour le second. Craignant une déformation du texte et de ses précieuses informations, il aurait préféré s'en charger. Ensuite, l'auteur informe le lecteur de la notoriété du médecin, non seulement en tant que médecin royal, mais également dans la ville de Londres, grande rivale de Paris. La clientèle est nombreuse, de qualité et la concurrence entre chirurgiens est forte. Ainsi être estimé dans une capitale européenne valorise les compétences du médecin, et par son biais, celles du chirurgien.

Le nombre d'éditions a également son importance, car plus un ouvrage est réédité et plus il est valorisé. La réédition est associée au succès, à la forte demande et à l'intérêt du public. Cela permet à l'œuvre de s'imposer comme une véritable référence en la matière. L'auteur devient incontournable, les chirurgiens ne peuvent prétendre à la connaissance de l'obstétrique sans avoir lu François Mauriceau. Et en effet, ce dernier s'impose comme une référence et marque même fortement les débuts de l'obstétrique moderne. Il est publié une dizaine de fois en moins de quatre-vingt ans. La première édition paraît en 1668, puis 1675, 1681, 1683, 1693, 1694, 1712, 1721, 1738 et 1740. Il était sans aucun doute une grande source de revenu pour les libraires. À chaque fois, les éditions se veulent plus complètes et plus abouties. Néanmoins, lorsque les parutions n'ont qu'une année ou deux d'écarts, il est fort à parier que l'ouvrage n'a pas subi d'importantes modifications et qu'il s'agit surtout d'une recrudescence des stocks.

Par ailleurs, les autres ouvrages du corpus ont également connu du succès au vu de leurs nombreuses rééditions.

Angélique le Bousier du Coudray avec son *Abrégé de l'Art des accouchements*¹¹⁸, connaît également un véritable engouement. L'édition étudiée est la première, en 1759. S'ensuit alors une

¹¹⁸ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759.

deuxième en 1769, puis 1773, 1777 et 1785. La sage-femme a en effet connu une certaine notoriété dans le milieu obstétrical. Cela s'explique sans doute par le fort succès de son invention pédagogique, reprise amplement par la suite par les enseignants, sages-femmes, médecins et chirurgiens. En effet, elle crée une nouvelle méthode d'enseignement efficace et novatrice, ses écrits ont donc eu logiquement du succès. De plus, elle a sillonné les routes de France pendant trois décennies afin de former les nouvelles générations au métier. Ceci a contribué à la faire connaître par un assez large public, se référant à son ouvrage. Sa méthode et son enseignement, qui ont été brevetés et pensionnés par le roi, ont largement été repris ultérieurement dans le but de poursuivre sa mission de formation à Paris et dans les campagnes. Une fois encore, son ouvrage a certainement dû être cité et recommandé par ses remplaçants. Son format in douze, économique et ambulatoire, a sans doute également facilité sa distribution. Par ailleurs, ne sachant pas combien d'ouvrages ont été vendus à chaque réédition, il n'est pas possible de déterminer plus précisément son succès.

*L'Art des accouchements*¹¹⁹ de Jean-Louis Baudelocque l'illustre également une réussite. La première édition sort en 1781 suivi d'une deuxième en 1789, puis en 1794, 1796, 1815, 1822, 1833 et 1844.

« Nous nous y sommes livrés d'autant plus volontiers, qu'après avoir bien médité les ouvrages connus, nous nous trouvions embarrassé sur le choix de celui qui leur convenoit pour se préparer à nos leçons, ou pour se rappeler dans la suite les choses qui échappent à la mémoire (1)

(1) Cette dernière considération nous avoit engagé à augmenter de beaucoup la seconde édition en faveur des Elèves qui n'avoient pu suivre nos cours & qui attacheroient quelque prix à cette perte, pour qu'ils puissent s'en dédommager ; une pratique trop étendue ne nous permettant pas de continuer comme autrefois l'enseignement de vive voix ; & ne nous laissent pas l'espoir de reprendre un jour ce genre de travail qui avoit fait si long-temps notre plus douce jouissance. Nous ignorions, lorsque nous avons commencé cette troisième édition, que nous devions être appelé incessamment à la chaire de Professeur d'Accouchemens, dans l'Ecole de santé de Paris ; & que la confiance publique qui nous avoit détourné de l'enseignement, nous seroit un devoir de rentrer dans cette carrière, après huit années d'interruption, consacrées entièrement à l'étude & à l'exercice de l'Art ; & de transmettre aux élèves de l'un & l'autre

¹¹⁹ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796.

sexes qui se destinent à la cultiver, les nouvelles connaissances acquises pendant ce temps, avec celles que contient cet ouvrage. ¹²⁰»

Cette longue note de bas de page permet à l'auteur de motiver plus amplement son choix et son devoir, non seulement de revenir à l'enseignement mais également à la réédition de son premier ouvrage. La manière dont le chirurgien s'exprime laisse entendre que c'est par nécessité qu'il a dans un premier temps envisagé d'écrire un manuel puisqu'il n'en trouvait pas de suffisamment complet et à jour pour faire ses leçons. Puis par la demande des élèves et des enseignants, il a complété son ouvrage dans une deuxième puis une troisième édition. Il insinue avoir comblé le manque d'ouvrages récents et complets. Il se présente comme celui qui vient rétablir le bon enseignement avec le bon outil. Il serait doté de tant de connaissances qu'il n'a pas le temps de tout transmettre lors des cours, ce qui l'a contraint à devoir prendre la plume. Ne pas avoir assisté à ses leçons est une « perte » et qu'il faut « dédommager » ces étudiants. Se détourner de son savoir est décrit comme une punition, un manque à gagner dont les élèves ne peuvent se passer. Ensuite, il souligne largement son expérience dans le métier. Sa « pratique trop étendue » est ainsi mise en valeur, par des formulations valorisantes telles que celle-ci, ou bien par la précision du nombre d'années durant lesquelles il a enseigné « après huit années d'interruption, consacrées entièrement à l'étude & à l'exercice de l'Art ». Il soutient son dévouement tout entier à sa profession, une inclination sincère et acharnée pour l'amélioration de « l'Art ».

Enfin, il fait la promotion de l'ouvrage que les lecteurs s'apprêtent à lire, la troisième édition de son manuel. En effet, il affirme, en feignant la surprise d'un tel engouement, sans doute pour ne pas paraître trop vaniteux, avoir été ardemment sollicité par la prestigieuse école de la santé de Paris afin d'y dispenser son savoir. Cela étant un honneur, il n'a pu résister à l'appel de l'enseignement. D'autant que selon lui, il accepte par devoir. Un devoir envers les élèves. Il semble affirmer qu'il va au secours de ces étudiants dont l'enseignement est incomplet. Il a la volonté de s'adresser à tous, hommes et femmes, donc chirurgiens et sages-femmes. Il montre une détermination à éduquer correctement toutes les personnes qui auront un jour à assister une femme en couche. Par conséquent, cela laisse penser que l'auteur souhaite venir en aide à toutes les femmes. Ainsi, quand il évoque la « confiance publique », monsieur Baudelocque semble affirmer que ses compétences ont été validées par tous et toutes. Il s'érige en sauveur, en homme de tout terrain répondant au devoir qui le somme de transmettre toutes ses connaissances afin qu'aucune ne soit perdue pour la science

¹²⁰ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, première et seconde page de l'introduction.

et pour l'avenir. Sa volonté paraît universelle, les hommes et les femmes doivent connaître ce qu'il a appris durant son expérience d'accoucheur. Sous couvert d'être un homme de devoir œuvrant pour le bien public, il assoit en réalité sa légitimité et son prestige de praticien.

Les ouvrages étudiés de Jean Palfin et Marguerite de la Marche sont des premières éditions. Chacun des auteurs a été réédité une fois. La description anatomique de Jean Palfin est proposée au public en 1708 et 1720, et le travail de madame de la Marche paraît en 1677 et 1710, ce qui semble peu par rapport aux trois autres praticiens étudiés ci-avant. Néanmoins, s'ils n'avaient eu aucun succès, assurément, ils n'auraient pas été réédités. De plus, monsieur Palfin, ayant fait ses études à Paris mais d'origine flamande, publie son ouvrage à Leide et à Paris. Le libraire insère d'ailleurs une note dans l'ouvrage à cet égard :

« Le libraire au lecteur. L'auteur de ce petit Ouvrage, Ami Lecteur, est Flamand de Nation, il l'a composé premièrement en sa langue maternelle, & ayant ensuite été prié, par un Chirurgien François de ses amis, de le traduire en François, Langue qu'il possède peu, il n'a pû luy refuser ce plaisir, en voila assés pour faire excuser les fautes que vous trouverez en le lisant. Le peu de rapport qu'il y a entre ces deux Langues fait que vous y en trouverez, tant dans l'ordre de frases, que des tems & c'est à quoy je n'ay voulu toucher, de peur de changer quelque chose au sens de l'Auteur. ¹²¹»

Cela démontre l'influence des relations entre chirurgiens, même entre différents pays, ce qui n'est pas sans rappeler monsieur Mauriceau et monsieur Chambelen cités précédemment. Ils communiquent, lisent les publications de leurs confrères et sont tout à fait capables de reconnaître la qualité de l'une d'elles. L'ouvrage de Jean Palfin peut donc être considéré comme ayant été apprécié puisqu'il fut réédité dans un pays étranger. Cela est également souligné dans sa dédicace pour la *Description anatomique*¹²² d'un cas particulier, traitée en amont, où l'auteur précise qu'il lui a été demandé de traduire ses observations du flamand au français.

¹²¹ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, non paginé.

¹²² Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition*

Ici le libraire souligne ce fait, mettant ainsi l'auteur en valeur. Néanmoins, le libraire cherchait peut-être également à se protéger d'éventuelles critiques. En effet, ayant remarqué les quelques fautes de syntaxe, il aura voulu prendre les devants afin que cela ne lui soit pas reproché par les lecteurs comme un manque de rigueur, sans pour autant modifier le texte de l'auteur pour ne pas s'attirer les foudres de celui-ci.

Le nombre de rééditions ainsi que leurs publications à l'étranger sont les preuves évidentes du succès de ces ouvrages auprès de la communauté médicale. L'engouement pour ces traités s'explique également par leur facilité et leur accessibilité de lecture.

3. L'UTILISATION DU LATIN ET DE LA LANGUE VERNACULAIRE

Les publications en latin déclinent sensiblement depuis le XVI^{ème} siècle, sans pour autant cesser d'exister. La langue vulgaire est de plus en plus plébiscitée. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts impose le français dans les actes publics, et la Réforme prône la Bible en vernaculaire. Ainsi, durant les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, le latin et la langue vernaculaire cohabitent, parfois au sein d'un seul ouvrage, car le premier représente l'exactitude et l'érudition tandis que la seconde, permet une plus large diffusion.

Dans les textes des sages-femmes, il n'y a pas de mot ni d'expression latine. Elles emploient uniquement le français. Rien d'étonnant à cela puisque leurs manuels doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes peu instruites. Du reste, les quelques semaines de formation au métier de sage-femme sont trop courtes pour appréhender une nouvelle langue. En revanche, les chirurgiens usent des expressions latines à plusieurs reprises. Ainsi, dans son épître, François Mauriceau écrit :

« (...) ainsi que Galien meme, tout incomparable qu'il estoit, dit l'avoir bien éprouvé en sa propre personne. Veluti enim in dies gloria, sic pari quoque passu augebatur invidia.¹²³ »

surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708.

¹²³ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, seconde page de l'épître.

En introduisant une expression latine, qui ne fait que reformuler ce qu'il vient de déclarer sans ajouter d'information, l'auteur souhaite démontrer au lecteur, ainsi qu'à son protecteur, le premier médecin du roi, qu'il est un homme érudit et savant. Les médecins emploient le latin régulièrement, puisqu'ils doivent rendre leur thèse dans cette langue, et l'auteur le sait certainement. D'ailleurs, il intègre cinq expressions de ce genre dans un épître comportant moins de trois pages. Elles se font plus rares dans la suite de l'ouvrage mais à chaque fois, la police d'écriture est différente afin de les différencier du reste du texte et les mettre en évidence. Il est donc possible que monsieur Mauriceau ait glissé ces expressions dans sa dédicace principalement dans le but d'être perçu comme un homme de science et de savoir auprès de monsieur le premier médecin du roi, Antoine Daquin. Ensuite, sa référence à Galien, médecin greco-romain, n'est pas anodine puisqu'il est l'une des plus grandes références en médecine encore à l'époque moderne. Le chirurgien semble vouloir adresser un message au médecin royal. En lui signifiant son érudition et ses références antiques, il espère être perçu comme son égal.

Si monsieur Baudelocque ne pratique pas tellement cet exercice dans son ouvrage, Jean Palfin le fait volontiers. Ainsi, dans sa préface, en évoquant les parties de la femme, il déclare :

« On n'a qu'à lire Petrone & à entendre bien l'Histoire des huit années qu'il décrit de la Cour débauchée de Neron, pour être persuadé de ce que dis : Ce sont ces parties qui ont perverti le Saint Prophète David, poussé le Sage Salomon dans l'Idolatrie, renversé le fort Samson, & obligé le grand Hercule à prendre la quenouille, & qui ont causé la destruction de la Ville de Sichem, le renversement de Troye, & le bouleversement de plusieurs Royaumes. ¹²⁴»

Durant la quasi-totalité de sa préface, monsieur Palfin s'applique à argumenter sur la laideur, la perdition et la faiblesse du sexe féminin tout en citant quelques grands noms de l'Histoire. A la fin de cette dernière, il conclut en proclamant que c'est pour enseigner à « l'homme, ce superbe Animal ¹²⁵» l'humilité et la crainte, que le Créateur l'a fait naître par cet endroit. Outre, la misogynie

¹²⁴ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, seconde page de la préface.

¹²⁵ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition*

claire et assumée dont l'auteur fait gracieusement part au lecteur, cette préface sert également de vitrine à sa culture. Il semble imaginer que cela sera propice à la flatterie. En effet, monsieur Palfin énonce minutieusement sa culture historique, mais également ses connaissances anatomiques.

« (...) ce se Superbe Animal, qui doit bien-tôt être élevé dans les cieux, fut conçu, ébauché, & formé, afin que se souvenant dans la suite du tems, de la bassesse de son origine, & des impuretés de sa première demeure, qui est entre la Vessie & l'intestin droit, il se s'en enorgueillist pas ; ¹²⁶»

Ce paratexte semble donc être un prétexte pour afficher ses connaissances professionnelles, sa culture générale ainsi que sa piété. Il n'évoque ni ses élèves, ses confrères, ses patientes, son parcours professionnel ou encore les motivations l'ayant conduit à la rédaction de cet ouvrage. Il évoque rapidement le fait que les « monstres » soient également conçus dans la matrice et ensuite, il enchaîne sur les malheurs des hommes causés par les parties de la femme, durant deux pages. Puis, en regard de la page indiquant le début de l'ouvrage, figure un petit texte en latin.

Tout ceci a pour objectif de donner une apparence sérieuse et savante aux ouvrages des chirurgiens accoucheurs. Ces derniers tiennent sans doute à démontrer aux lecteurs, aux protecteurs et à leurs confrères leur capacité à fournir un travail digne de leur profession. Ils cherchent ainsi à se placer hiérarchiquement au-dessus des sages-femmes mais également à la hauteur des médecins, avec lesquels ils semblent en compétition.

Finalement, les ouvrages des sages-femmes et des chirurgiens ont rencontré un certain succès auprès des lecteurs. Ils ont bénéficié d'une grande diffusion et acquis une certaine notoriété au sein de la communauté médicale, mettant ainsi leurs auteurs en lumière. Ces manuels ont également reçu beaucoup de louanges car ils répondent aux envies, aux besoins et aux enjeux de leur époque.

surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, troisième page de la préface.

¹²⁶ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, troisième page de la préface.

C. DES MANUELS A LA CONQUETE DU CORPS

1. LA PRECISION PAR LA DESCRIPTION, VISIBLE DANS LES TABLES DES MATIERES ET *MARGINALIA*

Les manuels présentés ont pour but d'instruire et de transmettre des informations exactes. Pour les élèves, ces derniers servent de première approche avant de passer aux démonstrations, aux dissections, pour les chirurgiens, et enfin à la pratique. Ils sont également l'illustration d'un changement dans les mentalités qui s'opère dès la fin du XVII^{ème} siècle. En effet, un rapport différent au corps se met en place, délaissant la décence et la pudeur pour partir à la conquête de la précision et de la compréhension. La volonté de l'Etat d'endiguer la mortalité infantile et celle des femmes en couche en formant un personnel médical spécialisé, est une preuve de prise de conscience. L'envie de comprendre et contrôler le corps l'emporte sur les discours religieux moralisateurs, où seule l'âme peut être sauvée tandis que le corps est condamné à la mort et au pourrissement. L'effort sur la mise en place de formations de sages-femmes et l'apparition de l'obstétrique comme une spécialisation à part entière chez les chirurgiens sont la preuve d'un intérêt certain pour le corps humain. Par conséquent, la création de manuels spécialisés pour les sages-femmes et accoucheurs aussi.

La volonté de tout calculer, mesurer et de tout décrire, est présente dans tous les textes. Chez les sages-femmes, cela est succinct et simplifié, tandis que chez les chirurgiens, les descriptions sont longues et entrent généreusement dans le détail. Cela s'observe depuis le paratexte, grâce aux tables des matières placées en début ou toute fin d'un ouvrage, ainsi que par la présence de *marginalia*, des notes à la marge du texte, manuscrites ou imprimées.

Dans les écrits de madame de la Marche et ceux de madame du Coudray, il n'y a pas de *marginalia*. La présence de mots savants est évitée, de même que les explications complexes. De ce fait, elles n'auraient pas réellement d'utilité. Elles utilisent seulement le vocabulaire spécifique de base, comme les noms des organes, des orifices et des situations précises, lesquels ont été préalablement définis.

En revanche, certaines s'observent dans les traités des chirurgiens. François Mauriceau n'utilise presque pas cette manière d'annoter, contrairement à Jean Palfin et Jean-Louis Baudelocque. Dans l'ouvrage de monsieur Palfin, les *marginalia* sont en lettres imprimées et sont toujours placées à côté du corps du texte, du côté où la marge est la plus large, de manière à avoir plus de place pour écrire. Cependant, elles ne précisent pas un mot ou une situation. Elles sont des repères dans le texte. Par exemple :

« Il faut maintenant parler de la grande fente, la grande ouverture ou la vulve, qui ne signifie autre chose que l'entrée extérieure de la matrice, qui est toujours simple, & unique, quoy que *Licetus* dit avoir observé quelquefois qu'elle étoit double contre l'ordre naturel.¹²⁷ »

Ici, l'auteur commence une nouvelle description et pour aider le lecteur dans sa lecture la note en marge est « La grande fente ¹²⁸». Plus loin, il écrit sur sa taille, alors il est précisé à côté du début du paragraphe « Sa grandeur » et encore plus bas, à côté du début du paragraphe décrivant sa fonction, il est indiqué « son usage ».

Cette annotation sert à segmenter le texte sans le modifier. Ce sont des repères visuels permettant à celui qui étudie de facilement retrouver son paragraphe sans avoir à tout relire, ou au contraire de sauter des passages et aller directement au sujet souhaité. En effet, puisqu'il n'y a pas de sous-titres indiquant les sous-parties, le lecteur serait bien embarrassé face à cette succession de paragraphes sans aucune autre indication.

Le manuel de Jean-Louis Baudelocque contient également des *marginalia* dans son ouvrage, pour les mêmes raisons que son confrère. Elles servent de sous-titre dans le dédale de paragraphes successifs. Pourtant, les paragraphes de ce dernier, contrairement à Jean Palfin, sont numérotés mais ne sont pas reportés dans la table des matières placée entre l'introduction et le début du texte. L'ouvrage est divisé en chapitres, eux-mêmes fragmentés en sections et celles-ci sont annotées dans la marge, afin d'ajouter une subdivision supplémentaire. Néanmoins, les *marginalia* ne sont pas référencées dans la table des matières. En effet, ces annotations sont plus souvent le fait du lecteur ou du copiste. Ici, ces dernières sont lettres imprimées et non manuscrites, il y a donc peu de chances pour que cela soit l'œuvre d'un lecteur soucieux d'organiser son livre. Le plus probable est que cela se soit produit pendant l'impression. Un copiste en est sûrement l'auteur.

¹²⁷ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.4.

¹²⁸ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.4.

Cette forme d'annotation, en caractères plus petit que ceux du texte et à la marge, met le texte au centre de l'attention du lecteur. La primauté revient au corps du texte qui est mis en valeur sans le déformer. Il est au centre de la page, d'un seul tenant et donc sans saut de ligne, mais avec des alinéas afin de souligner les paragraphes. Cela peut être perçu comme une volonté de clarté, une pureté du texte, rejetant les annotations à la marge afin de ne pas altérer celui-ci. Toutefois, ces espaces blancs pourraient s'analyser comme une invitation aux commentaires, puisqu'ils représentent le seul espace vierge de la page. S'il y avait quelque chose à ajouter, que ce soit de la part du copiste au lecteur, d'un copiste à un autre copiste ou du lecteur pour lui-même, ce serait l'endroit le plus évident. Tout particulièrement dans un ouvrage d'apprentissage, aussi prestigieux soit-il.

De même, les tables des matières sont aussi des éléments d'analyse à ne pas sous-estimer, dans la mesure où elles ont également leur importance et peuvent révéler certaines informations sur l'ouvrage, en sus de son contenu. En effet, son rôle principal est de lister succinctement le contenu de l'ouvrage en indiquant les parties et sous-parties qu'il renferme, accompagnées du numéro de la page correspondante. Cet outil est destiné au lecteur qui peut rapidement connaître le contenu de l'ouvrage, sans avoir à le lire entièrement, ou à aller directement au chapitre qui l'intéresse.

Dans le corpus, la table des matières du manuel de monsieur Baudelocque se situe entre l'introduction et le début du texte. Ceci est en effet plus facile d'accès et plus d'usage en France. En revanche, d'un ouvrage à l'autre, sa présentation n'est pas la même. Tous s'intitulent « table », néanmoins certains ont l'aspect d'un index, car ils sont présentés par ordre alphabétique.

La « Table des chapitres¹²⁹ » de Madame du Coudray, ne contient, comme son nom l'indique, que des chapitres. Il n'y a pas de sous-parties. Ainsi il y a trente-huit chapitres de quelques pages. Toutefois, ces dernières ne sont pas classées dans un ordre aléatoire, il y a un classement thématique. La description des parties féminines sont abordées en premier, puis les différentes choses à faire pendant un accouchement et les relevailles, lorsque celui-ci se déroule sans complication. En fin d'ouvrage sont rassemblés les chapitres sur les cas d'accouchements difficiles, avec un chapitre pour chaque situation possible. L'ordre des chapitres n'est pas anarchique, il est problématisé sans qu'il n'y ait de titres pour l'expliquer. Sous cette forme, cela donne l'impression que tous les chapitres ont une même importance, qu'ils sont tous fondamentaux et à connaître. Pourtant, certains sont plus longs

¹²⁹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p. 185.

que d'autres. Par exemple, le chapitre IV « De la génération ¹³⁰» fait deux pages tandis que le chapitre XXV « Des différentes obliquités de la matrice ¹³¹» en compte neuf.

Madame de la Marche a organisé son ouvrage en trois parties précédées de questions préliminaires, la première « qui contient les choses que la sage-femme doit sçavoir, qui precedent l'accouchement¹³² », la deuxième « Où sont contenuës les choses qui arrivent dans le temps de l'accouchement dont la Sage-Femme doit avoir la connaissance¹³³ » et enfin « Des choses qui suivent l'accouchement, dont la connaissance est nécessaire à la sage-femme ¹³⁴». Au sein des parties sont énumérées les questions qui constituent les sous-parties. La classification des informations est faite sur une base temporelle, dans l'ordre où arrive les choses lorsqu'une femme est enceinte. Tandis que sa consœur avait fait un classement par situation, d'un côté lorsque les choses sont « naturelles » et de l'autre lorsqu'il y a des complications.

Dans les deux ouvrages, la construction est simple et la table des matières est compréhensible par tous.

Les ouvrages des chirurgiens ne sont pas présentés de la même manière, et leurs tables des matières sont beaucoup plus complexes.

Chez monsieur Baudelocque, la « Table de chapitres, articles et sections ¹³⁵» se présente sous la même forme que celles des sages-femmes, d'un tenant et avec des chapitres. La ressemblance s'arrête là. Les chapitres sont largement sous divisés en sections et articles et l'ensemble est

¹³⁰ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p. 185.

¹³¹ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, p. 188.

¹³² Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p.2 de la table.

¹³³ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p. 16 de la table.

¹³⁴ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p. 26 de la table.

¹³⁵ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, NP.

visuellement chargé. Il y a des formulations universitaires comme « ibid » qu'on ne retrouve pas chez les auteures citées ci-avant. Le plan reprend la même logique que celle de madame du Coudray, une description des parties, les accouchements « naturels » et « contre-nature ».

Enfin, les ouvrages de monsieur Palfin et monsieur Mauriceau contiennent des tables des matières plus sophistiquées. Elles sont placées en fin d'ouvrage. Bien que le premier s'intitule « Table des choses les plus remarquables contenues en ce livre¹³⁶ » et le second « Table des principales matières contenuës en tout ce livre¹³⁷ », elles s'apparentent à des index. Il n'y a pas de chapitre, pas de plan. Pourtant le corps du texte en laisse apparaître un, avec le titre des chapitres. Des thèmes précis sont classés par ordre alphabétique mais sans regroupement thématique. De plus, sa forme est à la manière d'un dictionnaire, il y a deux corps de texte, côte à côte sur une seule page. Contrairement aux sages-femmes dont tout a été conçu de manière simple et facile d'utilisation, les deux derniers sont plus complexes et ne facilitent pas réellement la démarche d'un lecteur désireux de consulter rapidement un chapitre précis. Il semblerait que les ouvrages, du moins les tables des matières, aient été pensés comme des dictionnaires ou encyclopédies. Le rendu est sans aucun doute plus spectaculaire et plus universitaire, ce qui était sans doute le but recherché.

En réalité, ces tables placées en fin d'ouvrage sont des glossaires. Les tables des matières où sont référencés les chapitres sont en début de manuel, entre l'avant-propos et le texte. Ces dernières ont la forme classique qu'on retrouve chez Baudelocque avec le nom des grandes parties et sous parties dans le détail. Leur appellation est légèrement différente, chez Jean Palfin c'est un « Indice des chapitres¹³⁸ » et chez François Mauriceau « Table des livres et chapitres¹³⁹ ».

¹³⁶ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, p.342.

¹³⁷ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, NP.

¹³⁸ Jean Palfin, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708, NP.

¹³⁹ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, NP.

Finalement, les tables des chapitres sont à l'image du reste de l'ouvrage. Celles des sages-femmes restent limpides et succincts tout en apportant des réponses alors que celles des chirurgiens sont fournis en détails et ont une allure plus savante.

Grâce aux tables des matières, il est possible de constater l'intérêt porté à la description. En effet, tous les ouvrages accordent au moins une partie entière aux détails physique et anatomique des parties de la femme. Monsieur Mauriceau insère un traité anatomique d'une cinquantaine de pages avant de débiter son « Livre premier ». Jean Palfin consacre 150 pages à sa « Description anatomique » illustrée de quatre gravures. Jean-Louis Baudelocque rédige une centaine de pages sur le sujet, également accompagnés d'environ quatre planches anatomiques accompagnées de planches explicatives. Madame de la Marche en publie environ 25 et madame du Coudray tout autant. Dans chacun des cas, cette description anatomique, plus ou moins dense, est placée en début d'ouvrage. Elle semble constituer la base du métier, connaître l'anatomie est fondamental pour un professionnel de la santé et l'organisation des chapitres le démontre.

Les détails revêtent une grande importance dans les ouvrages et pas seulement l'anatomie. Le soin d'énumérer chaque situation possible lors de l'accouchement, les malformations et les cas particuliers révèle une volonté d'être en mesure de tout calculer et de tout décrire, dans le but de comprendre tous les mécanismes du corps humaine. En effet, le savoir c'est le pouvoir, ainsi, connaître la mécanique humaine permet de le contrôler et par conséquent, le soigner. Ce sont des traités sur les accouchements néanmoins, ils abordent tous les sujets autour relatifs à la conception. Ils ne se contentent pas de donner des conseils sur comment sortir le nourrisson de la matrice. Ils ont l'ambition de comprendre les mécaniques de la reproduction : où cela se fait, à quel moment mais aussi les maux découlant de ce phénomène.

Ainsi, en guise d'exemple, les textes du corpus contiennent plusieurs paragraphes sur les cycles féminins. Madame de la Marche dédie cinq questions à ce sujet :

« Qu'est-ce que le sang menstruel ? A quoi sert le sang menstruel ? Dans quel lieu le sang menstruel est-il contenu, & par quelle voye sort il de la matrice ? A quel âge commencent & finissent aux femmes ces sortes d'évacuation ordinaire ? Pourquoi cette évacuation se fait-elle tous les mois ?¹⁴⁰ »

¹⁴⁰ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, p. 7 de la table.

Les réponses sont courtes puisque les cinq questions tiennent sur deux pages. Monsieur Baudelocque accorde au sujet une sous-partie de huit pages, simplement intitulé « Des règles¹⁴¹ ». Notons par ailleurs que ce terme apparaît seulement chez cet auteur, les autres praticiens et sages-femmes emploient « sang menstruel ». François Mauriceau nomme sa sous-partie « sang menstruel ¹⁴²», contenant six pages. L'appellation « règles » apparaît donc sans doute seulement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce sujet est toujours abordé en première partie d'ouvrage avec les descriptions anatomiques ou les signes indiquant une grossesse.

Les traités des chirurgiens abordent généralement plus de sujets, que les sages-femmes ne font que citer voire n'évoquent pas, comme la question de savoir si les fœtus masculins se développent plus tôt que les fœtus féminins. Par ailleurs, madame de la Marche évoque ce sujet dans son avis au lecteur :

« L'une est pure speculation, sur qui l'on fait souvent des questions inutiles aux sages-femmes, & dont la connaissance appartient à messieurs les medecins. Par exemple, quelle nécessité qu'une sage-femme, sçache en combien de jours l'enfant se forme, & si les garçons sont plutôt formez que les filles.¹⁴³ »

Il semblerait que les sages-femmes n'abordent volontairement pas certains sujets jugés superflus. Une formation courte, basée sur une forte pratique est encouragée. Cela n'est pas une lacune mais un choix. En outre, des observations particulières sont généralement ajoutées aux traités des chirurgiens afin d'étoffer leur propos et partager avec leurs confrères leurs expériences extraordinaires. L'aspect inédit et exceptionnel de ses observations sont appréciées et rendent l'ouvrage plus expérimental, plus savant. C'est également l'une des raisons pour laquelle c'est aux

¹⁴¹ Jean-Louis Baudelocque, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796, NP.

¹⁴² François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, NP.

¹⁴³ Marguerite La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677, troisième page de l'avis.

accoucheurs que reviennent les accouchements « contre nature ». Ils semblent plus habilités à comprendre une situation hors du commun grâce à leurs plus longues études. Ainsi, François Mauriceau glisse une sous partie intitulée :

« Histoire d'une femme, dans le ventre de laquelle on trouva un petit fœtus de deux mois ou environ avec une grande abondance de sang caillé, laquelle merite d'estre examinée pour sçavoir si cet enfant avost esté engendré dans le vaisseau éjaculatoire, appelé *tuba uteri* comme plusieurs personnes le croyent.¹⁴⁴ »

Cette sous-partie est placée entre l'explication de la conception et les différents temps de la grossesse, il ne s'agit pas d'une partie traitant de cas particuliers. Cela semble être un ajout ayant pour but d'éveiller la curiosité du lecteur et donner au chirurgien un côté « explorateur ». Ce dernier semble ainsi avoir rencontré dans sa carrière mille et une chose époustouflante et digne de curiosité. Notons également le mot en latin, signe de son érudition supposée. Madame du Coudray ajoute même en début d'ouvrage le récit de quelques histoires extraordinaires. Elle motive son choix à la fin de son avant-propos :

« (...) mais ayant fait reflexion que ces leçons pourroient passer entre les mains de personnes plus intelligentes, par conséquent susceptibles d'une instruction plus étendue, j'ai cru que sans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces preceptes, je devois y ajouter quelques remarques particulières, pour les faire lire avec plus de satisfaction, & en même-tems avec plus de fruit.¹⁴⁵ »

La sage-femme songe sans doute déjà à la portée de son ouvrage et, bien que fervente adepte de la pratique, juge adéquat d'ajouter un élément ne manquant pas de flatter son expérience et ses connaissances.

¹⁴⁴ François Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681, NP.

¹⁴⁵ Angélique Le Bousier du Coudray, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759, dernière page de l'avant-propos.

Enfin, l'ouvrage de Jean Palfin incarne à lui seul cette volonté presque obsessionnelle du détail, de l'anecdotique et de la curiosité. En effet, il y a deux descriptions anatomiques, l'une générale, l'autre sur un cas particulier, ainsi qu'un traité entier sur les « monstres ».

2. UN CORPS FASCINANT ET TERRIFIANT

L'engouement pour l'étude du corps et des sciences en général, se traduit en véritable fascination pour celui-ci. La génération ne fait pas exception puisque le ventre de la femme enceinte attire autant qu'il inquiète. La communauté médicale est tiraillée entre l'émerveillement d'une telle prouesse et la crainte des aberrations que la nature peut engendrer. L'intérêt pour anatomie dépasse même la sphère scientifique puisque des cabinets anatomiques sont créés chez des particuliers et des poupées anatomiques sont également vendues au grand public¹⁴⁶. Cela concerne un public aisé et la grossièreté des traits et des finitions des poupées ne permet pas réellement une véritable étude de du corps. Néanmoins, cela montre le phénomène de mode et l'emballlement pour la science et « le curieux ». Durant la formation des chirurgiens, et parfois des sages-femmes, les démonstrations sur des cadavres et les dissections servent à prendre connaissance de l'anatomie. Toutefois, les étudiants sont rarement à l'aise avec les corps morts et il est difficile pour les enseignants de s'en procurer. Rare sont les maris qui acceptent de laisser la dépouille de leur épouse. Ce sont généralement les défuntés de l'Hôtel-Dieu qui servent de sujet de d'étude. La renommée d'un praticien facilite également les démarches.

L'intérêt pour l'anatomie est visible dans les ouvrages des chirurgiens par les planches anatomiques accompagnées de leurs planches explicatives. Celles-ci sont absentes chez les sages-femmes et les gravures explicatives ne sont pas systématiquement référencées dans la table des matières. Elles peuvent être présentes tout au long de l'ouvrage et de différentes tailles.

Dans l'ouvrage de monsieur Baudelocque, qui est un premier tome d'une série de quatre livres, il y a un peu moins d'une dizaine d'estampes anatomiques mais elles sont grandes, de qualité et bien détaillées. Elles représentent principalement le bassin et le placenta avec le cordon ombilical.

Dans celui de François Mauriceau, il y en a une trentaine mais beaucoup sont petites et n'occupent pas une page complète. La qualité de dessin est moins bonne que chez monsieur

¹⁴⁶ Jacques Gélis, « La formation des accoucheurs et des sages-femmes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Évolution d'un matériel et d'une pédagogie », *Annales de démographie historique*, 1977, pp.153 à 180.

Baudelocque. Beaucoup représentent l'appareil féminin et la position du fœtus dans le ventre de sa mère.

Jean Palfin, est celui qui incère le plus de gravure dans son ouvrage, environ soixante-dix. Cela n'est guère surprenant puisqu'il est anatomiste. La grande majorité sont à l'intérieur du traité des monstres et quelques-unes sont dans la description anatomique. Ces dernières sont d'une qualité remarquable tant le trait est fin et les détails nombreux. En revanche, les planches du traité des monstres sont beaucoup plus grossières et semblent presque fantasmées. En effet, elles sont semblables aux gravures zoologiques représentant des animaux exotiques de la même période, comme le rhinocéros, dont le dessinateur n'a visiblement pas vu la créature. Les traits ne sont pas fins et les détails peu travaillés. Ce n'est sans doute pas le même graveur qui a réalisé les estampes de la description anatomique et du traité des monstres. Le lecteur peut même se demander si monsieur Palfin a réellement vu de ses propres yeux tous ces cas.

Par ailleurs, le fait d'évoquer les « monstres » n'est pas anodin. Il y a là une fascination pour le « dérangeant » et l'anormalité, parfois à la limite du voyeurisme, comme s'il était nécessaire que les auteurs aient une histoire toujours plus étrange à écrire. Jean Palfin va d'ailleurs plus loin que les deux autres chirurgiens, puisqu'il dédie un traité au sujet, agrémenté d'illustrations qui ne manqueront pas de faire leur effet. Ce qui est perçu comme « malsain » auprès du plus grand nombre, les chirurgiens et en particulier les anatomistes, semblent le considérer comme une énigme scientifique à résoudre. Un défi qui ne manquera pas d'attirer l'attention sur celui qui proposera une proposition innovante.

Par le biais, des estampes, des tables des matières et des *marginalia*, il est possible d'observer chez les sages-femmes et chirurgiens un intérêt certain pour l'exactitude des informations et la précision avec lesquelles elles sont données. Même si les ambitions d'apprentissages sont différentes suivant la profession, car elles n'ont pas les mêmes priorités, tous les manuels valorisent l'anatomie et précise la marche à suivre pour chaque situation, y compris les plus complexes. Ce souci du détail et de la compréhension des mécaniques humaines est à intégrer dans un contexte d'engouement pour l'innovation scientifique traduisant un rapport différent au corps. Un rapport plus individualisé. Ce dernier est dorénavant considéré comme une machine précieuse à sauvegarder, afin qu'il dure le plus longtemps possible. La volonté de tout calculer, schématiser et décrire dans le but de comprendre, l'emporte sur la décence et la pudeur.

Cette nouvelle mentalité germe depuis la fin de l'époque médiévale et se répand peu à peu auprès du grand public, au cours du XVIII^{ème} siècle, qui adopte de nouvelles habitudes, les promenades sur les boulevards, les cures dans les villes thermales, un plus grand intérêt pour les soins bucco-dentaires et la volonté d'une amélioration des soins en couche. Les femmes sont évidemment

favorables à de meilleures conditions d'accouchements, des soins de qualité lors des relevailles et la sauvegarde de leur nouveau-né, même quand l'accouchement se présente mal, sinon l'essor de l'obstétrique aurait été moindre. Si toutes les femmes et leurs époux avaient catégoriquement refusé la présence d'un homme ou simplement d'un membre du corps médical ne faisant pas partie du voisinage, lors de leurs accouchements, les changements auraient été plus lents. Néanmoins, il est important de rappeler que le changement des mentalités, principalement en milieu rural, est relativement long et que la plupart du temps, les familles n'ont pas d'autres choix que d'être assisté par une matrone du fait de leur isolement ou leur manque de moyens, la présence d'un professionnel représentant un coût non négligeable.

CONCLUSION

Les paratextes dans les traités médicaux des sages-femmes et des chirurgiens permettent de mettre en lumière un certain nombre d'éléments. En effet, les pages de titre, les épîtres, les avant-propos, les notes de libraire, les extraits de registres, les privilèges du roi, les tables des matières, les annotations et les estampes, sont riches en informations. Parfois, un détail ou une irrégularité attire l'attention sur un trait de caractère, ou mettent sur la piste d'un élément d'analyse. Dans les cinq ouvrages étudiés, deux de sages-femmes et trois de chirurgiens accoucheurs, ces renseignements hors textes ont la faculté de démontrer les différences entre les premières et les seconds. Ces différences tiennent essentiellement dans la formation professionnelle, le partage des tâches dans l'univers de l'obstétrique et le milieu social.

Le livre en tant qu'objet est également une source de renseignements. Les formats, la typographie, la forme du texte, le langage utilisé et le nombre de rééditions, ainsi que le nom de l'imprimeur-libraire ont délivré des éléments de réponses concernant les divergences entre les deux métiers.

Angélique le Bousier du Coudray et Marguerite de la Marche ont en commun avec Jean-Louis Baudelocque, François Mauriceau et Jean Palfin, l'envie de transmettre « la vérité » à leurs élèves, des informations exactes qui permettront à ceux-ci d'avoir les bons réflexes lorsqu'ils seront en face d'une femme en travail. Ils se sentent tous légitimes d'écrire un manuel d'enseignement, principalement grâce à leurs longues années d'expérience. Et enfin, chacun prétend lutter contre l'amateurisme meurtrier et œuvrer pour le bien public. En revanche, deux méthodes se font face, la pratique contre l'érudition, le travail manuel contre les outils, de longues études, principalement théoriques, contre une formation de quelques semaines basée sur une pratique dense. Chacun tente de légitimer sa

profession par ses points forts. Les sages-femmes sont souvent plus subtiles dans leurs allégations. Tous ces différents points sont le reflet des tensions entre les deux métiers.

De la fin du XVII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle, des changements conséquents se sont mis en place et ont débouché sur la création d'une spécialité médicale. C'est durant cette période qu'une communauté obstétricale apparaît, s'organise et s'impose dans l'univers de la médecine. Les différents corps de métier se mobilisent et tentent de se faire valoir. L'obstétrique gagne en popularité et en visibilité par ses publications. Les traditionnelles contestations puritaines, l'indécence des hommes d'accoucher une femme, les risques de luxure et la dangerosité du sang féminin jugé toxique, sont balayées par la volonté d'un accouchement heureux et l'ambition des praticiens. Cette médicalisation de la naissance, qui n'est qu'à ses débuts, bouscule les femmes qui avaient un large monopole dans le domaine et entraîne une répartition des rôles, jusqu'à ce que les hommes semblent s'emparer du domaine mettant les sages-femmes en arrière-plan. Il y a en effet, une répartition des rôles dans l'exercice du métier, les chirurgiens s'accrochent à l'exclusivité sur l'utilisation des nouveaux outils qu'ils ont mis au point. Cela aurait créé un désavantage pour les sages-femmes car cette concurrence déloyale leur aurait fait perdre une partie de leur clientèle. Néanmoins, cela est à nuancer car, si les rivalités entre sages-femmes et chirurgiens sont réelles pour toutes les raisons évoquées en amont, des alliances existent également. En effet, de nombreuses sages-femmes recommandent à leurs élèves de faire appel aux chirurgiens quand un accouchement se complique et devient au-delà de leurs compétences. De plus, il arrivait quand même que certaines praticiennes travaillent sur un accouchement compliqué, soit parce qu'il n'y avait pas de chirurgien disponible, soit parce que la patiente n'avait pas les moyens de s'offrir les services de ce dernier, soit parce que la sage-femme se sentait à même de le mener à bien sans aide extérieure ou encore, parce que la femme en couche craignait les pratiques plus mécaniques et moins naturelles des chirurgiens. Les sages-femmes et ces derniers ont également travaillé main dans la main dans l'enseignement, rappelons la large reprise de la « méthode du Coudray » par de nombreux praticiens. Toutefois, cette domination masculine dans l'obstétrique, qui semble de plus en plus s'accroître à la fin de la période, n'est-elle pas la résultante d'une meilleure visibilité ? En effet, combien d'ouvrages sont rédigés par des sages-femmes durant l'époque moderne, comparé à ceux des chirurgiens ? Car même si une certaine intellectualité féminine est présente dans la seconde partie du XVIII^{ème} siècle, principalement en littérature et en science, les ouvrages et les articles des hommes restent bien supérieurs en nombre.

Sources

- **Marguerite La Marche**, *Instruction familière et utile aux sages-femmes, pour bien pratiquer les accouchements, faite par demande et réponse*, à Paris, chez ladite veuve de la Marche demeurante à l'Hostel-Dieu, 1677.
- **Angélique Le Bousier du Coudray**, *Abrégé de l'Art des accouchements*, à Paris, chez la veuve Delaguette, 1759.
- **François Mauriceau**, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui font accouchées*, troisième édition, à Paris, chez l'auteur, 1681.
- **Jean Palfin**, *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération, avec un traité des monstres, de leurs causes, de leur nature & de leurs différences, et une description anatomique, de la disposition surprenante de quelques parties externes & interne de deux enfants nés dans la ville de Gand*, à Leide, chez la veuve de Bastiaan Schouten, 1708.
- **Jean-Louis Baudelocque**, *L'Art des accouchements*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, tome premier, à Paris, chez Maquignon l'Aîné, 1796.

Source annexe

- **Madame Bellami**, *Observation intéressante sur un accouchement*, à Bruxelles, rue S. Antoine, près la vieille rue du Temple, 1780.

Bibliographie

Ouvrages généraux

Lucien Bély, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, 1996.

Michel Delon, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997.

Histoire du livre

Frédéric Barbier, *L'Image du Monde : cartes, atlas et livres de voyage (XV^e-XVIII^e siècles)*, Valenciennes, Bibliothèque municipale, 1981.

Roger Chartier, Henri-Jean Martin, *L'histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 1990.

Roger Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015.

Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.

Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Editions du Seuil, 1987.

Henri-Jean Martin, *Mise en page et mise en texte du livre français. La naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Cercle de la librairie, 2000.

Dominique Varry, *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1996.

Histoire de la médecine

Elisa Andretta, *Roma medica. Anatomie d'un système médical au XVI^{ème} siècle*, Rome, École française de Rome, 2011.

Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, Jacques Renard, « Des sages-femmes qui sauvent des mères ? », *Histoire, économie et société*, n°2, 1994, pp.269-290.

Jean-Noël Biraben, « Le médecin et l'enfant au XVIII^e siècle. Aperçu sur la pédiatrie au XVIII^e siècle. » *Annales de démographie historique*, 1973, pp.215-223.

Adeline Gargam, « Paroles de sages-femmes. Réflexions sur la condition des femmes en obstétrique dans la France des Lumières (1677-1800) », *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle*, Lumières (n°24), 2016.

Jacques Gélis, « La formation des accoucheurs et des sages-femmes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Évolution d'un matériel et d'une pédagogie », *Annales de démographie historique*, 1977, pp. 153-180.

Jacques Gélis, « L'enquête de 1786 sur les « sages-femmes du royaume » », *Annales de démographie historique*, 1980. *La démographie avant les démographes (1500-1670)*, pp.299-343.

Jacques Gélis, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVI-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1984.

Jacques Gélis, *La sage-femme ou le médecin, une nouvelle conception de la vie*, Fayard, 1988.

Jacques Gélis, *Accoucheur de campagne sous le Roi Soleil. Le traité des accouchements de G. Mausquet de la Motte*, Imago, 1989.

Jacques Gélis, Marie-France Morel, « La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie », *Annales économies, sociétés, civilisations*, n°3, 1991, pp. 636-640.

Mireille Laget, « La césarienne ou la tentation de l'impossible, XVII^e-XVIII^e siècle. », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, pp. 177-189.

Mireille Laget, *Naissances : l'accouchement avant l'âge de la clinique*, Seuil, 1982.

Rafael Mandressi, *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Univers Historique, Seuil, 2003.

Marie-France Morel, « Histoire de la naissance en France XVII^e-XVIII^e siècle », *Adsp*, n°61/62, 2007.

Marie-France Morel, *Naître à la maison*, 1001 bb, Ères, 2016.

Philip RIEDER, *La figure du patient au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, Bibliothèque des Lumières, 2010.

Georges Vigarello, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1985.

George Vigarello, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen-Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

George Vigarello, Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, *Histoire du corps, de la renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.

Histoire du genre

Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIIIe siècle)*, Belin, 2003.

Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, « Les couples séparés à Paris au XVIIIe siècle », *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Age à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, J-P. Bardet, E. Arnoul, F-J. Ruggiu dir., Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 267-282.

Sylvène Edouard, *Le corps d'une reine, histoire singulière d'Élisabeth de Valois (1546-1568)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Arlette Farge, *Effusions et tourments le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle*, Odile Jacob, 2007.

Michelle Perrot, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

Martine Sagaert, Yvonne Knibiehler, *Les mots des mères du XVIIe siècle à nos jours*, Robert Lafont, 2016.

Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.

Sophie Vergne, *Les Frondeuses. Une révolte au féminin (1643-1661)*, Seysell, Champs Vallon, 2013.

Elianne Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

Sites internet

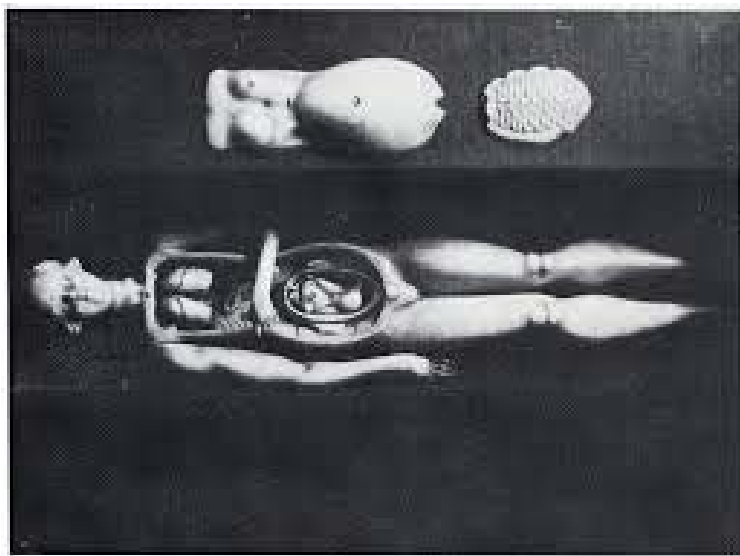
- <https://ccfr.bnf.fr>
- <https://data.bnf.fr>

Annexes

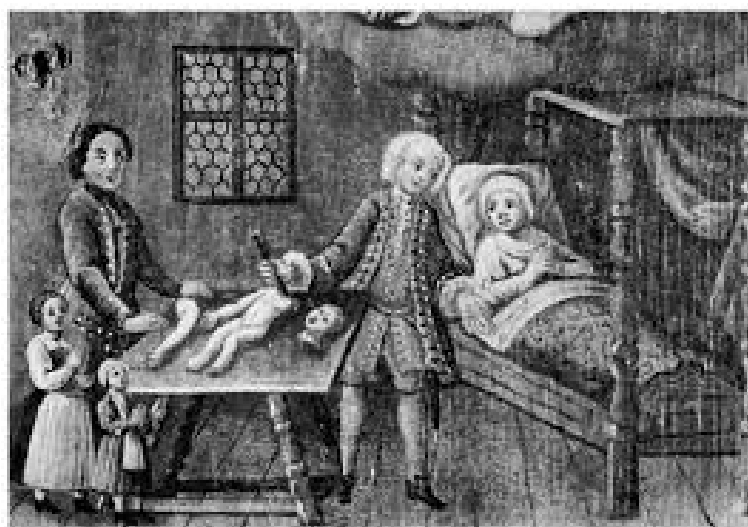


Au-dessus, « Machine » pédagogique d'Angélique du Coudray. Au-dessous, autre « machine à accoucher » du XVIII^e siècle.

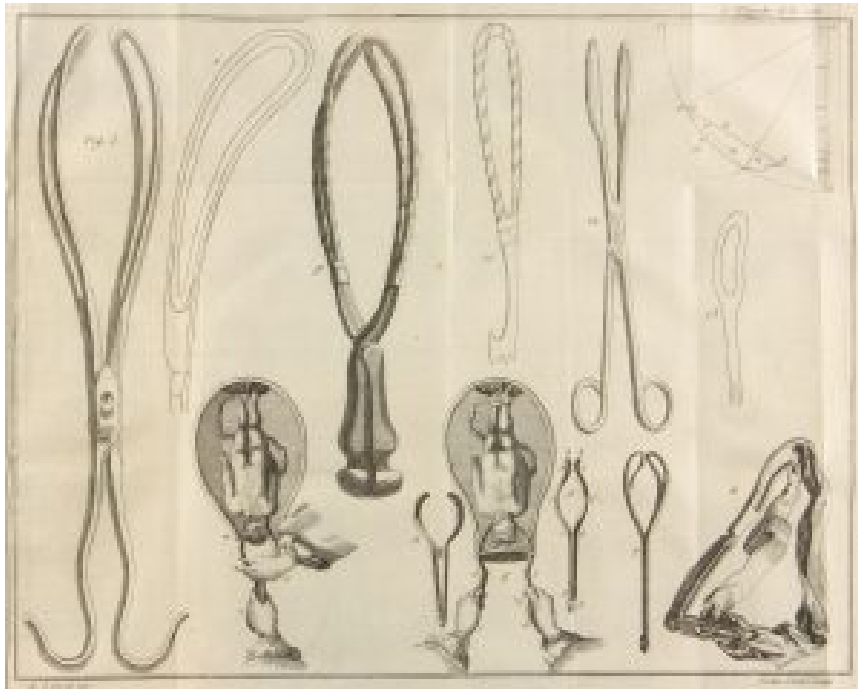




Poupée anatomique ; Allemagne méridionale ; XVIII^esiècle ; 17cm de hauteur, 4,5cm de largeur ;
Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, Paris.



Ex-voto de Souabe datant de 1759, extrait de « Voir et entendre les fœtus autrefois : deux exemples »,
Spirale, n° 36, 2005, de Marie-France Morel.



Les forceps, par André Levret, 1751.



Fig. 3 : François Mauriceau, Les maladies des femmes grosses et accouchées, Jean Hénauld, Paris, 1668, p. 325.

Résumé :

Ce mémoire consacré aux tensions et enjeux entre sages-femmes et chirurgiens accoucheurs au travers des paratextes de leurs traités médicaux aux XVIIe et XVIIIe siècles, regroupe trois champs d'études historiques : l'histoire du livre, l'histoire du genre et l'histoire de la médecine. L'analyse développée se fonde sur cinq traités médicaux, écrits par deux sages-femmes, Angélique Le Boursier du Coudray et Marguerite de la Marche, ainsi que trois chirurgiens accoucheurs, François Mauriceau, Jean Palfin et Jean-Louis Baudelocque. Une courte publication de madame Bellami est également étudiée en guise de source annexe.

L'enjeu de ce mémoire de master 1 consiste à déterminer en quoi les paratextes des traités médicaux des sages-femmes et des chirurgiens accoucheurs sont le reflet des tensions entre ces deux professions. De ce fait, ce sont principalement les paratextes des sources qui seront étudiés, à savoir, les introductions, les dédicaces, les tables des matières, les avis aux lecteurs et les illustrations et gravures.

Mots clés :

Sage-femme, chirurgien, matrone, accouchement, naissance, corps, accoucheur, accoucheuse, chirurgie, médecine, histoire du livre, histoire du genre, histoire de la médecine, paratexte, conflit, tensions, traités médicaux, manuels médicaux, imprimeurs-libraires, gravure, dédicace, XVIIe siècle, XVIIIe siècle, époque moderne.